



BILAN D'ACTIVITÉ

DU

**CONSEIL DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

EXERCICE 2013

Adopté en Assemblée plénière du 14 mai 2014

SOMMAIRE

Pages

Introduction

4

I- Les saisines

1.1 Les saisines obligatoires 7

1.2 Les saisines spécifiques 7

II- Les auto saisines (réflexions et actions des instances)

2.1 Commission 1 « Vivre ensemble » 7

« Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique »

2.1.1 Dossier « la situation des arts plastiques à La Réunion » 8

2.1.2 Rencontres de porteurs de projets culturels 8

2.1.3 Le concours littéraire LanKRéol 9

2.1.4 Préparation de communication en vue du colloque inter-CCEE :
« le patrimoine écrit des Outre-mer » 9

2.1.5 XXIII^{èmes} Rencontres interrégionales des langues et cultures régionales 10

2.1.5.1 La projection 10

2.1.5.2 L'assemblée générale de l'association RILC 10

2.1.5.3 Les communications, tables rondes et débats 10

2.1.5.4 Les visites de terrain 11

2.2 Commission 2 « Égalité des chances »

« Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage »

2.2.1 Réflexions « Comment favoriser l'émergence du langage avant l'entrée
à l'école ? » 12

2.2.2 Rencontres et autres réunions 13

2-2-1 Les rencontres à l'initiative de la commission 13

2-2-2 Les réunions et rencontres à l'initiative des partenaires 14

2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

« Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation »

2.3.1 Réalisation du compte rendu du colloque « Éducation populaire :
pour une démocratie citoyenne et solidaire » 14

2.3.2 Poursuite de la dynamique engagée lors du colloque, ayant pour objet
la structuration et la valorisation de l'Éducation populaire à La Réunion 15

2.3.3 Poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la
structuration et la gouvernance du sport à La Réunion 16

2.4 Commission 4 « Développement territorial »

« Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme »

2.4.1 Suivi du marché relatif à l'étude « les loisirs et tourisme sportif de
nature à La Réunion » 16

2.4.2 Finalisation des entretiens relatifs au rapport tourisme, élaboration du
document définitif et présentation au président de la Région ainsi qu'aux
acteurs professionnels et institutionnels, suivi d'opérations de
communication sur le sujet 17

2.4.3 Veille documentaire liée à « la crise requins » 18

2.4.4 Participation à des réunions de présentation de dispositifs dans les
domaines du transport et de l'énergie 18

2.5	Commission 5 « Cadre de vie »	
	« Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche »	
2.5.1	<i>La lutte contre les incendies du Maïdo</i>	19
2.5.2	<i>Le forum de l'Éducation à l'environnement et au développement durable</i>	20
2.5.3	<i>Le dispositif des emplois verts</i>	20
2.6	Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »	21
2.7	Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication »	21
2.8	Rencontre avec Monsieur Thierry TERRET, recteur de l'Académie de La Réunion	22
III-	Les missions	
3.1	Les Assises nationales de l'Éducation à l'environnement et au développement durable	22
3.2	Conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte	22
3.3	Mission sur la problématique des langues régionales	
3.3.1	<i>Rencontre avec Jean-Pierre JAFFRE</i>	23
3.3.2	<i>Rencontres professionnelles « langues régionales : facteur de développement touristique ? »</i>	23
3.3.3	<i>Conseil d'orientation des politiques linguistiques dans les Outre-mer</i>	24
3.4	Colloque « Langagez-vous ! Acquisition du langage et inégalités sociales »	24
3.5	Conférence du Comité économique et social européen	25
3.6	Colloque inter-CCEE 2013 : le patrimoine écrit des Outre-mer	25
3.7	15^{èmes} édition du salon européen de l'Éducation	26
3.8	Forum Éducasport monde 2013	26
IV-	Les Publications du CCEE	27
V-	Les représentations du CCEE	28
Annexes		
	Annexe n°1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2012	32
	Annexe n°2 : Liste des instances de travail et leur composition	33
	Annexe n°3 : Programme des RILC	34
	Annexe n°4 : Article de presse sur le tourisme	38
	Annexe n°5 : Liste des publications du CCEE	40
Table des sigles		43

INTRODUCTION

Le présent rapport relate l'activité du CCEE pour l'exercice 2013. Celle-ci a été soutenue si l'on prend en considération les éléments suivants :

1) Le taux global de réalisation budgétaire en 2013

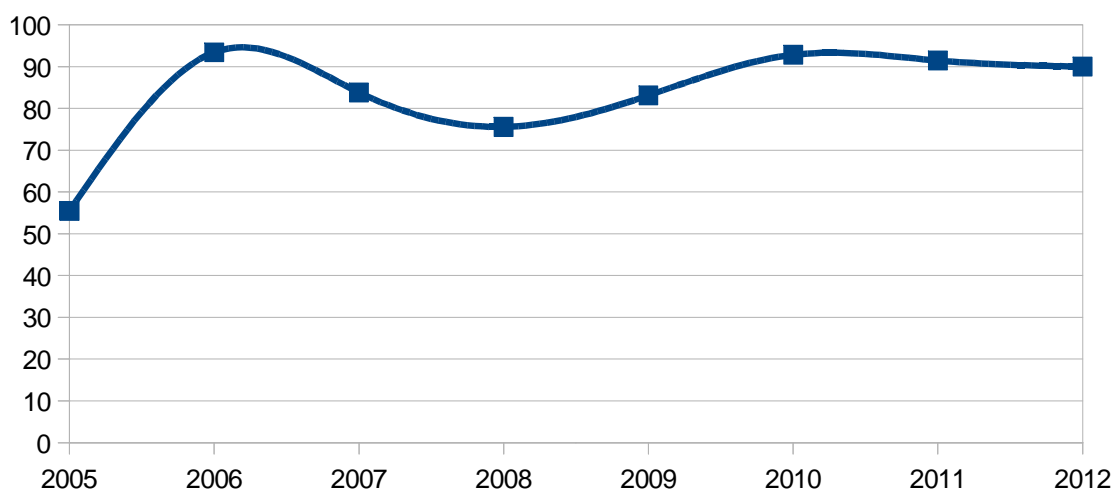
Il a été de l'ordre de 93,04 % sur onze mois d'activités réelles en raison de l'arrêt des différentes tâches comptables le 10 décembre 2013.

Pour rappel, les taux des années précédentes étaient de :

- 90,00 % en 2012 ;
- 91,45 % en 2011 ;
- 92,82 % en 2010.

Le graphique suivant montre son évolution depuis 2005.

**Évolution des taux globaux de réalisation budgétaire
du CCEE de 2005 à 2012**

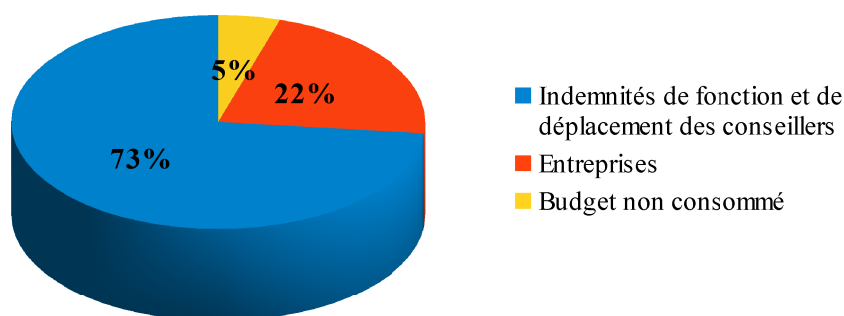


Ce budget du Conseil qui était de l'ordre de 720 000 euros (cf. annexe 1) a été dépensé de la manière suivante :

- 73,32 % (soit 527 942,02 euros) ont servi au paiement des indemnités) des conseillers ;
- 21,87 % (soit 157 455,5 euros) ont été dépensés en direction de partenaires économiques divers ;
- 4,81 % des crédits affectés au budget du CCEE pour l'exercice 2013 n'ont pas été consommés. Ces crédits relèvent pour 53,94 euros de la section d'investissement et pour 34 548,54 euros de la section de fonctionnement.

Il est à noter par ailleurs, que le CCEE a poursuivi sa dotation en petits matériels permettant ainsi au personnel d'améliorer ses conditions de travail (la liste du matériel acheté sur le budget du CCEE peut être consultée auprès de la direction du CCEE).

Budget du CCEE Répartition des dépenses en 2013



3/ Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2013 par les différentes instances du CCEE (cf. composition des instances en annexe 2)

Le tableau ci-joint illustre l'activité du CCEE pour 2013 avec **129 réunions statutaires** (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions, groupes ad hoc) qui ont été organisées au cours de l'année 2013 avec un taux de présence moyen de 73 % sur la période. Pour rappel, ce taux était de l'ordre de 66 % en 2012 et de 80 % en 2011.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière		2	1	2		1				1		1	8
Bureau		2	2	4	2	2	2	2	3	3	2	1	25
Bureau restreint		2	1										3
Bureau élargi				1	1				1	2	2		7
Commission 1 "Vivre ensemble"	1	3	2	2	2	3	1	2	1	2	2	1	22
Commission 2 "Égalité des chances"	1	4	2	2	2	1	1	1	2	2	1		19
Commission 2 "Égalité des chances" élargie							2		1			1	4
Commission 3 "Cohésion sociale"		1	2	2	2	1	2	1	2	2	1	1	17
Commission 4 "Développement territorial"	2	1	1	1		1		1	1	1	1		10
Commission 5 "Cadre de vie"		2	1	2		2	1	1	1	1	2		13
Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"				1									1
TOTAUX	4	17	12	17	9	11	9	8	12	14	11	5	129
Représentations extérieures	4	14	5	8	13	16	3	9	10	13	6	17	118

Le détail des groupes de travail, de projet et les réunions de travail diverses, est présenté dans le tableau suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
C3 : Groupe de travail " <i>Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion</i> "													0
C4 : Groupe de travail " <i>Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional</i> "			1	1		1							3
C4 : Groupe de travail " <i>Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme</i> "		3	1				1						5
Groupes de projet " <i>LanKRéol</i> "		1				3			2	1			7
Groupe de travail " <i>Graphie créole</i> "	1	2	1	3	4	1	1	1	2	2	1		19
Groupe de travail " <i>RILC</i> "		1	1		1		1	1	1	1			7
Groupe de travail " <i>Réseau EEDD</i> "	1	2	1	4		2	1						11
Groupe de travail " <i>Décentralisation</i> "								3					3
Réunions de travail diverses	2	1		1				1	2			1	8
TOTAUX	0	4	2	1	0	4	1	0	2	1	0	0	15

I. LES SAISINES

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

1.1. Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2012 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2012;
- projet de décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2013 ;
- projet de décision modificative n° 2 de la Région pour l'exercice 2013 ;
- orientations budgétaires pour l'exercice 2014 ;
- projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2014.

1.2. Les saisines spécifiques

Plusieurs saisines spécifiques ont marqué l'activité du CCEE de La Réunion en 2013.

Elles ont porté pour deux d'entre elles sur la question de la décentralisation. Dans le cas de la première, il s'agissait pour le Conseil de répondre à l'État sur le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique en formulant tout un ensemble de remarques sur la totalité des champs et domaines relevant de ses compétences (Cf. avis du CCEE adopté en séance plénière du 27 mars 2013). Dans le second cas, le CCEE, en réponse à une saisine du président du Conseil régional, a choisi de porter sa réflexion sur la décentralisation qu'il estimait par ailleurs nécessaire d'inscrire dans le cadre d'un projet réunionnais élaboré par les Réunionnais et pour La Réunion (Cf. contribution du CCEE adopté en Bureau élargi le 27 novembre 2013).

Par ailleurs, l'avis du CCEE a été sollicité par le Conseil régional sur le plan d'actions 2013-2014 du schéma régional des formations sanitaires et sociales. Cet avis a été adopté en assemblée plénière le 30 octobre 2013.

Enfin, le CCEE a eu également à traiter la question du calendrier scolaire 2014-2017. Cette saisine du recteur a donné lieu à un courrier dans lequel le Conseil souligne son choix de ne pas prendre position pour un des trois types de calendrier proposés, en raison du délai imparti. Il y rappelle cependant les principes essentiels qui doivent fonder selon lui une authentique amélioration du découpage de l'année scolaire dans notre académie (respect du rythme 7/2, prise en compte des données climatiques, neutralisation des fortes chaleurs de janvier et février ...). Le CCEE insiste également sur la primauté de l'intérêt de l'enfant et de ses rythmes de vie. Il fait part enfin de son souhait d'élaborer un argumentaire plus précis sur le sujet.

II. LES AUTO SAISINES (Réflexions et actions des instances)

2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »

« Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique »

À raison d'un rythme de réunion bimensuelle, la commission est en mesure de présenter le bilan d'activités suivant :

2.1.1 Dossier « La situation des arts plastiques à La Réunion »

La commission s'est donnée pour mission de réaliser un état des lieux, à partir duquel des propositions seront formulées aux institutionnels.

Pour ce faire, elle a finalisé les auditions¹ débutées en 2012, avec :

- le 14 février : Olivier POUDOU, gérant de la galerie d'art virtuelle Opus Art Réunion ;
- le 14 mars : Éricka PAYET et Clément STRIANO, jeunes diplômés de l'École des Beaux-arts de La Réunion ;
- le 25 avril : Marc NOUSCHI, directeur régional et Olivier LERCH, conseiller arts plastiques de la DAC-OI ;
- le 30 mai : Thomas KOCEK, directeur de l'École supérieure d'art ;
- le 6 juin : Cédric VILATTE, critique d'art et LO-renzo, artiste périgourdin, en résidence à LERKA ;
- le 8 août : Alain SÉRAPHINE, artiste plasticien, fondateur de Village Titan, de l'École des Beaux-arts de la Réunion, de l'ILOI et de la Biennale d'art contemporain ;
- le 26 septembre :
 - . Sophie TRUFFER, responsable des affaires culturelles à la direction de la culture et de la lecture et Dominique CHELOT, directrice de la culture et de la lecture publique, de la Ville du Tampon ;
 - . des associations d'artistes plasticiens : Cheminements, Art'sud, Carambole, Art translation et Les Rencontres alternatives.

À la lumière de ces auditions, la commission se voit confortée dans son ressenti du terrain, à savoir un secteur confronté à d'importantes difficultés de financement et souffrant d'un manque de structuration de ses acteurs.

2.1.2 Rencontres de porteurs de projets culturels

La commission a également souhaité s'informer sur des projets de schéma et de structures développés par les collectivités, en rencontrant les intervenants suivants :

- le 28 février : Marie-Christine D'ABBADIE, de la direction des Affaires culturelles et sportives du Conseil régional, pour une présentation du Schéma régional des enseignements artistiques dont elle assure le suivi ;
- le 27 juin : Raphaël BUHOT, chargé de mission à la direction des Affaires culturelles, sociales et sportives de la CINOR pour une présentation du projet de la Cité des arts, René-Louis PESTEL, adjoint municipal délégué à la culture et Stéphane HOARAU, directeur du développement culturel à la Ville de Saint-Denis ;
- le 21 novembre : Marie-Angèle RABANÉDA, chef de projets culturels à la direction des Affaires culturelles et sportives du Conseil régional, pour une présentation du projet de Schéma régional des lieux et salles de création et de diffusion.

Il est apparu que les projets présentés correspondent à de véritables besoins du terrain (notamment en espaces de création). Particulièrement ambitieuses dans leurs orientations, les collectivités devront mettre en œuvre les moyens nécessaires pour leur pleine réussite.

¹ Les comptes-rendus de ces auditions sont disponibles sur demande auprès du CCEE.

2.1.3 Le concours littéraire LanKRéol

Le concours fêtant cette année ses dix ans, la commission a travaillé à la réalisation d'un CD regroupant les textes des lauréats primés de 2004 à 2012. Thierry BERTIL, Dominique CARRÈRE, Annie DAREN COURT, Henry-Claude MOUTOU et Alain-Marcel VAUTHIER ont accepté de lire bénévolement ces textes en studio et ont travaillé sur le contenu du livret du CD. Il a été procédé à un tirage de 1000 exemplaires.

En parallèle, un livre a été édité, à 1000 exemplaires également, ce qui a permis de valoriser ces mêmes textes, ainsi que les productions des cinq lauréats 2012 et des textes en créole martiniquais du concours littéraire qu'organise le CCEE de la Martinique.

Le CCEE a par ailleurs reçu une cinquantaine de manuscrits, ce qui représente une participation importante et implique un travail conséquent des sept membres du jury LanKRéol 2013 :

- M. Jocelin LAKIA, président du jury LanKRéol 2013, auteur-compositeur-interprète ;
- Mme Pascale BLANCHET, directrice du centre de lecture de Saint-Leu ;
- Mme Dominique DAMBREVILLE, directrice du centre de lecture du Brûlé ;
- M. Daniel GUÉRIN, « encouragements du jury » pour LanKRéol 2011 ;
- Mme Frédérique HÉLIAS, formatrice, docteure en littérature, auteure d'une thèse sur la poésie réunionnaise et mauricienne d'expression créole ;
- Mme Jessica IMAHO-ICHIZA, éducatrice spécialisée, auteure et lauréate du Pri LanKRéol 2009 ;
- M. Teddy IAFARE-GANGAMA, auteur, fonnkézèr, traducteur.

La remise du « Pri LanKRéol 2013 » s'est déroulée le 26 octobre au Parc des expositions et des congrès de Saint-Denis, à l'occasion du Salon régional de l'éducation.

En présence de représentants des organisateurs du concours : le CCEE, l'UDIR, la Ligue de l'enseignement - Fédération de La Réunion, des Conseils régional et général, des membres du jury LanKRéol 2013, des artistes Gaël VELLEZEN, Éric POUNOUSS, Samara CATHERINE et d'une centaine d'autres invités, des lectures ont permis de consacrer les œuvres et auteurs suivants :

- Pri LanKRéol 2013 :
« **Sharoyèr mièl bonèr** », in fonnkèr Patrick CAZANOVE
- Konpliman :
« **Saint-Leu dann kèr la révol** », in konte Céline HUET
- Koudkèr :
« **Lariaz la vi an lAlzheimèr** », in fonnkèr Sébastien ARHIMAN
- Koudpous :
. « **Lo mo** », in fonnkèr Aurélie PATCHEAPIN
. « **LanKRéol** », in fonnkèr Jean Cyril CLAIN

2.1.4 Préparation de communications en vue du colloque inter-CCEE : « Le patrimoine écrit des outre-mer »

Trois communications² ont été élaborées dans le cadre de la commission, de manière à apporter une contribution réunionnaise sur le patrimoine écrit des outre-mer, dans le cadre du Colloque

² Ces communications sont disponibles sur demande auprès du CCEE.

inter-CCEE 2013 initié par le CCEE de Guyane. Elles portaient sur :

- « *Historique et anecdotes sur la conservation archivistique et livresque d'une partie du patrimoine écrit de l'île de La Réunion* » présenté par Alain-Marcel VAUTHIER ;
- « *De la poésie élégiaque à la poésie contemporaine réunionnaise : de l'ex-île à l'île langue* », par Thierry BERTIL ;
- « *La place du créol dans la production éditoriale réunionnaise* », par Dominique CARRÈRE.

2.1.5 XXIII^{èmes} Rencontres interrégionales des langues et culture régionales (RILC), du 2 au 6 décembre 2013, à Bourg-Murat, au Tampon

La commission a travaillé à la constitution d'un programme, en partenariat avec des membres de la commission 4, pour des échanges portant sur : « Tourisme, cultures et langues régionales : un pays en partage ! » (cf. annexe 3).

Neuf délégations ont été accueillies, soit 35 participants sur le site des Grands kiosques de Bourg-Murat, au Tampon, du 2 au 6 décembre.

La manifestation s'est articulée autour d'une projection, de l'assemblée générale de l'association RILC, de communications, tables rondes, débats et de visites sur le terrain.

2.1.5.1 La projection

« Lenga d'amor », film documentaire de 52' réalisé par Patrick LAVAUD (2013)

À partir de ses souvenirs d'enfant dans la ferme familiale dans le nord du Périgord, Patrick LAVAUD nous convie à une découverte sensible de la langue et de la culture occitanes d'hier et d'aujourd'hui. Au fil de ses rencontres avec des personnages touchants et chaleureux, il nous transmet son amour de la langue occitane et nous guide sur les chemins de la tradition orale et de la culture populaire, de la toponymie et de la signalisation bilingue, du conte et de la création littéraire, de l'enseignement et de l'avenir de la langue. L'expérience personnelle devient mémoire collective et la langue occitane révèle sa part d'universalité.

2.1.5.2 L'assemblée générale de l'association RILC

Il a été procédé au renouvellement du Bureau de l'association et à une revue des questions d'actualités liées aux langues régionales (Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, ratification de la Charte européenne des langues régionales, et stratégie pour la reconnaissance des langues régionales, etc.).

2.1.5.3 Les communications, tables rondes et débats

- **Présentation de « Voyage au pays des anges visiteurs. Fragments d'une histoire du tourisme à La Réunion »,** par un de ses auteurs : Mario SERVIABLE (Collection Mascarin, Ed Arts et Terres Créoles, mai 2013).
- **Présentation du rapport du CCEE sur le tourisme, par Guy FONTAINE et Agnès LAVAUD.**

La commission 4 « Développement territorial » du CCEE a initié une réflexion sur le tourisme à La Réunion qui a débouché sur un rapport paru en octobre 2013. Ont ainsi été présentés ses grands axes, ainsi que les principales orientations prônées, en particulier en ce qui concerne l'approche identitaire et culturelle.

- « **Tourismes et cultures : des questionnements aux enjeux.**
Intervenants : Dominique CARRÈRE, vice-président du CCEE de La Réunion, Guy FONTAINE, vice-président du CCEE de La Réunion et professeur émérite de l'Université de La Réunion, David GROSCLAUDE, conseiller régional délégué aux langues régionales du Conseil régional d'Aquitaine.
- « **Pour un tourisme intégré au territoire grâce à une offre touristique bâtie sur l'identité de la Bretagne : la prise en compte de la langue bretonne par les acteurs du tourisme** » par Lena LOUARN, vice-présidente chargée des langues de Bretagne, du Conseil régional de Bretagne et présidente de l'Office public de la langue bretonne.
- « **La prise en compte de l'occitan dans les politiques touristiques. Questions et réflexions** » par Patrick LAVAUD, membre de l'Institut d'études occitanes, directeur des Nuits atypiques de Langon et du Forum des langues de France.
- « **Tourisme, Langue et Culture Occitanes, l'actualité en Dordogne** », par Jean GANYAIRE, conseiller général du canton de Brantôme, vice-président à la Langue et à la culture occitanes du Conseil général de la Dordogne et Jean-François GAREYTE du pôle Occitan de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.
- « **La route touristique des personnalités martiniquaises** », par le CCEE de la Martinique.
- « **Tourisme et culture en Alsace** », par la délégation alsacienne.
- « **Atouts touristiques et multilinguisme à Mayotte** » par le CCEE de Mayotte.
- **Présentation d'un produit touristique gastronomique à Saint-Pierre**, par Pascal LAUDE du Pôle valorisation du patrimoine du service culturel de la ville de St-Pierre.
- « **Le Festival régional des Arts culinaires et de la Gastronomie** », par le CCEE de Guadeloupe.
- « **Vin et langue occitane: une histoire de terroirs** », par Laurenç GOSSET, directeur de l'Institut d'études occitanes.
- « **L'intégration des produits régionaux dans la gastronomie** », par Jean-Bernard VIGHETTI, président du Conseil culturel de Bretagne.
- « **Cultures alimentaires, patrimoine, tourisme à La Réunion** », par Guy FONTAINE, vice-président du CCEE de La Réunion et professeur émérite de l'Université de La Réunion.
- « **Développement touristique et économique : le cas des parcs naturels régionaux et l'occitan** », par Lidwine KEMPF, administratrice de l'Institut d'études occitanes.
- « **L'oralité en Haute-Bretagne, par le conte et le chant en langue gallèse** », par Jean-Bernard VIGHETTI, président du Conseil culturel de Bretagne.
- « **La présence des langues régionales dans les informations touristiques** », par le CCEE de Guyane.
- « **La langue corse, élément de promotion de la destination touristique ? L'exemple de la charte de la langue de l'Agence du Tourisme de la Corse** », par Bernard FERRARI, Direction de la langue corse, Collectivité territoriale de Corse.

2.1.5.4 Les visites de terrain

- « **Sur le chemin des religions : Temple tamoul, mosquée et pagode chinoise** » une réponse institutionnelle à la relation tourisme-culture, proposé par le Pôle valorisation du patrimoine du service culturel de la ville de St-Pierre.

- « **La Saga du Rhum, une réponse professionnelle à la relation tourisme et culture** » par Danielle LENORMAND, incluant la visite du site
- « **Kaz Kabar : un lieu en partage** » par Danyèl WARO et ses dalons - **Débat autour de l'opportunité de sa mise en tourisme**

La commission en retient des échanges fructueux, une convergence des points de vue autour de la nécessité de lutter contre la folklorisation des cultures. Partant du positionnement du Conseil régional de Bretagne selon lequel « ce qui est bon pour l'habitant, est bon pour le touriste », il s'agit de faciliter en particulier l'accès aux touristes aux propositions des associations culturelles réunionnaises.

2.2 Commission 2 « Égalité des chances »

« Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage »

En 2013, l'activité de la commission 2 « Égalité des chances » a été marquée par les réalisations suivantes :

2.2.1 Réflexion « Comment favoriser l'émergence du langage avant l'entrée à l'école ? »

Les travaux sur ce dossier s'inscrivent dans la continuité des actions menées précédemment par la commission.

Pour rappel, la commande d'une étude intitulée « Mise en place de lieux d'accueil pour favoriser l'émergence et l'enrichissement du langage à partir des 1^{ers} mois de l'enfant » n'ayant pas abouti (absence de réponse), la commission avait décidé courant second semestre 2012 de conduire en interne cette réflexion. La première étape a consisté à interroger les acteurs institutionnels sur l'existence de projets s'inscrivant dans cette démarche de développement des acquisitions langagières des jeunes enfants (0-6 ans) en vue d'un état des lieux. En termes de résultats, la commission a été informée de quelques expériences locales.

En 2013, la commission a poursuivi sa collecte de données, tant du côté des chercheurs (travaux et points de vue sur le langage et son développement précoce) que des acteurs de terrain locaux.

De même, elle s'est intéressée aux expériences menées sur le territoire hexagonal et plus particulièrement au dispositif grenoblois « parler bambin ». La participation du CCEE au colloque «Langagez-vous ! » (cf. infra) à Grenoble, en juin 2013 a été l'occasion de réunir davantage d'informations sur ce programme notamment et d'envisager sa présentation par le CCAS de Grenoble, à La Réunion. Au vu de l'intérêt que présente cet outil, il paraissait en effet intéressant au CCEE de le faire partager aux acteurs réunionnais dans le cadre de la 5^e édition du Salon régional de l'éducation.

Cette présentation s'est faite le 25 octobre 2013 au cours d'une rencontre-débat intitulée « Parler bambin ou l'art de la conversation avec les tout-petits » réservée aux acteurs de l'éducation, de la petite enfance et du réseau de lecture publique. Les objectifs de cet échange étaient de :

- présenter l'expérience « parler bambin » et de voir si un tel dispositif était transposable à La Réunion ;
- s'interroger sur les pratiques locales qui s'inscrivent dans cette dynamique d'interactions entre enfants et parents ;
- convaincre les décideurs publics engagés dans des actions d'éducation et de prévention de l'illettrisme de la nécessité d'intervenir précocement sur les acquisitions du langage.

Le public venu en nombre a pu profiter de l'exposé de Madame Aline CHEVIT, adjointe à la Direction d'action sociale petite enfance en charge de la mise en place et du suivi du « parler bambin » mais également découvrir des expériences mises en œuvre localement par l'association « Keskidi Keskili ? », par la médiathèque de Saint-Pierre ou par l'académie de La Réunion.

Cet échange organisé après une démarche de sensibilisation auprès d'institutionnels et de professionnels a réuni autour de l'animateur, Monsieur Armand HOAREAU, président de la commission « Égalité des chances », les personnes suivantes :

- en qualité de grands témoins :
 - Érika BAREIGTS, députée de La Réunion, intervenante,
 - Nadine BARRET, responsable de la section jeunesse à la médiathèque Raphaël Barquisseau,
 - Véronique BLANC, présidente de l'association « Keskidi keskili ? » ;
- des institutionnels :
 - Valérie BÉNARD, vice-présidente déléguée à la lutte contre l'illettrisme au Conseil régional,
 - Bruno MAMINDY-PAJANY, conseiller départemental et maire de Sainte-Rose,
 - Denis OUIN, inspecteur de l'Éducation nationale – conseiller technique préélémentaire.

En termes de résultats, il est à souligner qu'au-delà de la forte participation de professionnels de la petite enfance et du réseau de lecture publique, les acteurs institutionnels présents à la table ronde se sont exprimés favorablement à un « parler bambin » adapté au contexte local et aux petits Réunionnais.

2.2.2 Rencontres et autres réunions

2.2.2.1 Les rencontres à l'initiative de la commission

Afin de mieux appréhender l'offre des formations à La Réunion dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la commission a organisé une première série de rencontres avec les acteurs suivants :

- la Chambre des métiers et de l'artisanat, le 24 avril 2013, représentée par son président Monsieur Bernard PICARDO et sa directrice régionale de la formation, Madame Nicole ÉTHÈVE ;
- l'Afpar, le 11 décembre 2013, représentée par son président Monsieur Patrick JORON et son directeur général, Éric FONTAINE.

Le contexte des premières applications du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche et de la refondation de l'école de La République a aussi incité la commission à ouvrir un cycle d'échanges avec l'Université de La Réunion. Le 25 septembre 2013, le Bureau réuni en séance élargie a accueilli Madame Cathy POMART, vice-présidente du CEVU et Monsieur Frédéric TUPIN, chef de projet de l'ESPE de l'Université de La Réunion.

Cet échange a porté sur trois points :

- 1) les nouveaux cadres juridiques posés par les lois sur l'enseignement supérieur et la recherche et sur la refondation de l'école de la République.
- 2) la mise en place de l'ESPE Réunion.
- 3) les nouveaux parcours de formation et les perspectives partenariales.

2.2.2.2 Les réunions et rencontres à l'initiative des partenaires

Partenaire coutumier du Salon régional de l'éducation pour le volet « conférences et débats », la commission a participé durant l'année 2013 aux réunions organisées par la Ligue de l'enseignement-fédération de La Réunion pour la préparation de la 5^e édition.

Elle a également pris part à :

- l'entretien accordé au groupement d'études LA Conseil / GB2 (le 29 avril 2013) dans le cadre de la mission commanditée par la Région pour l'évaluation du dispositif « Plan Ordinateur Portable » sur les trois dernières années ;
- la présentation de la démarche de suivi et évaluation du CPRDFP faite par l'Arvise, le 25 septembre 2013 en Bureau élargi.

Le 12 décembre 2013, le président du CCEE et le président de la commission ont reçu en audience Messieurs Frédéric PAULUS et Bruno GAVARRI du CEVOI. Ces derniers ont porté à la connaissance du CCEE leur projet d'animation d'une nouvelle politique en faveur des enfants et de l'Enfance (mise en œuvre d'un programme d'information intitulé « Accueillir son bébé et devenir parent », création d'un nouveau ministère liant éducation et santé de l'enfant et d'élus municipaux de parents...).

Enfin, au titre des rencontres extérieures, les membres ont assisté aux événements et réunions suivants : le colloque « La littératie pour prévenir et lutter contre les situations d'illettrisme dans l'océan Indien », les assises régionales de La Réunion « Agir ensemble contre l'illettrisme », le comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires de la ville de Saint-Denis, le comité de pilotage du schéma régional des formations sanitaires et sociales, le séminaire régional sur l'évaluation du CPRDFP, le « forum de la Validation des acquis de l'expérience », le colloque « Les troubles spécifiques du langage oral chez l'enfant ».

2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

« Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation »

En 2013, l'activité de la commission 3 « Cohésion sociale », s'est articulée autour des actions suivantes :

- la contribution aux avis du CCEE formulés dans le cadre des saisines obligatoires,
- la réalisation du compte rendu du colloque de 2012 « *l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire* »,
- la poursuite de la dynamique engagée lors du colloque, ayant pour objet la structuration et la valorisation de l'Éducation populaire à La Réunion,
- La poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la structuration et la gouvernance du sport à La Réunion.

2.3.1 Réalisation du compte rendu du colloque « l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire » organisé en 2012

Suite à la mise en place en octobre 2012 du colloque « *l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire* », le Conseil a souhaité capitaliser à travers un document, les moments forts, les propositions et les pistes de réflexion qui se sont dégagées lors de cette manifestation. L'idée étant également, à partir de ce document de référence, de relayer cette réflexion au niveau ultra-marin et national et permettre à la commission « cohésion sociale », de poursuivre la dynamique engagée localement, au profit du secteur de l'Éducation populaire.

Le premier semestre 2013 a donc été essentiellement consacré à la réalisation de ce document, qui a nécessité l'exploitation de plusieurs heures d'enregistrement relatives aux moments protocolaires, aux plénières et aux ateliers.

La maquette du document de plus de 70 pages, destinée à l'imprimeur, a pu être finalisée dans les délais impartis. Le document imprimé en 500 exemplaires et les 1000 CD correspondants ont été livrés au CCEE en novembre.

2.3.2 Poursuite de la dynamique engagée lors du colloque, ayant pour objet la structuration et la valorisation de l'Éducation populaire à La Réunion

Au regard de l'engouement et de la mobilisation suscités par le colloque auprès des différents acteurs, la commission a souhaité poursuivre la réflexion visant à parvenir à une véritable reconnaissance de l'Éducation populaire dans notre société. Une des problématiques phares identifiée dans la poursuite de cet objectif, est celle liée à l'absence de structuration forte de ce secteur localement.

Pour permettre cette structuration, à l'instar de ce qui existe dans le mouvement sportif avec le CROS, la commission a défini une approche méthodologique pour un schéma vertueux de gestion de l'Éducation populaire. Celle-ci identifiait différents aspects : les organismes de tutelle, les champs concernés, les acteurs, les objectifs.

Aussi, dans le cadre de cette démarche, une étape est rapidement apparue comme un préalable nécessaire : la rencontre avec l'ensemble des têtes de réseau locales de l'Éducation populaire.

Celles-ci ont donc été conviées le 25 septembre à une réunion, dans les locaux du CCEE, sur le thème : « Les associations d'Éducation populaire : compétitrices ? Complémentaires ? Solidaires ? »

Considérant les enjeux associés à cette étape de la réflexion, cette rencontre a fait l'objet, de la part de la commission, de trois séances préparatoires qui ont permis de :

- définir les objectifs à atteindre au travers de cette réunion, à savoir :
- prendre en compte la vision de l'Éducation populaire selon les différentes associations ;
 - mieux connaître les problématiques auxquelles sont confrontées les structures,
 - identifier les problématiques et les attentes partagées,
- valider au titre des facteurs de réussite, des indicateurs pertinents (le taux de présence, l'intérêt exprimé et l'adhésion à la démarche).

Sur les dix organismes invités, huit structures étaient présentes : l'ARCV, l'AREP, les CEMEA, la FEDAR, la JPA, le CROS et le CROMS.

La Ligue de l'enseignement - Fédération de La Réunion et les scouts et guides de La Réunion étaient absents.

Le CESER, présent de manière officieuse à cette rencontre, a exprimé le souhait d'une collaboration entre les deux conseils consultatifs, sur cette question de l'Éducation populaire.

La rencontre a fait l'objet d'un enregistrement (2 h 20) qui a été retranscrit dans sa totalité, afin de permettre l'exploitation de l'ensemble des propositions et pistes de réflexion formulées par les associations présentes.

Les échanges ont été extrêmement positifs et constructifs. Ils ont fait ressortir un réel désir d'unité de la part des acteurs de l'Éducation populaire et une large adhésion à la démarche du CCEE. Si la commission estime que l'ensemble des objectifs assignés à cette rencontre ont été atteints, elle juge cependant nécessaire une nouvelle rencontre sur les thèmes du partage d'expérience et l'échange de pratiques.

Par ailleurs, pour faire suite à la demande de partenariat du CESER, la commission a constitué un groupe de travail chargé de préparer cette rencontre. Il a été demandé à ce dernier de réaliser dans un premier temps, une approche comparative de la vision du CESER et du CCEE sur l'Éducation populaire, identifiant les points communs, les pistes à partager et les oppositions.

2.3.3 Poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la structuration et la gouvernance du sport à La Réunion

Pour rappel, le groupe de travail en charge de cette thématique s'est proposé, à l'issue d'un pré-diagnostic effectué en 2011, de démontrer les problématiques suivantes:

- des politiques sportives affichées et ambitieuses mais pas toujours mises en œuvre en toute transparence et de manière cohérente ;
- des conventions d'objectifs sont en cours, néanmoins une réflexion globale aurait été pertinente afin d'enrichir les bonnes pratiques en matière de développement. A noter que ces conventions d'objectifs n'abordent que la partie administrative et financière ;
- la nécessité de disposer d'un Schéma régional des équipements sportifs (SRES) qui soit impérativement partagé avec l'ensemble du monde sportif. Ce schéma devant apporter une attention particulière à la répartition équilibrée des équipements sportifs sur le territoire et devant favoriser la réalisation d'équipements structurants, capables d'accueillir des manifestations sportives de niveau international, comme les jeux des îles.

Le groupe a ainsi suggéré qu'une réflexion globale soit lancée pour l'accompagnement des conventions à venir et en cours, pour une évaluation cohérente.

Cela se traduit dans les faits, par un important travail de collecte de données ciblées, portant sur les subventions attribuées aux ligues, comités, associations et clubs sportifs en 2010, 2011, 2012 et 2013, en matière d'investissement, de fonctionnement et de formation. Cette démarche est effectuée auprès du Conseil général, du CNDS, du Conseil régional et s'est poursuivie tout au long de l'année.

2.4 Commission 4 « Développement territorial »

« Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme »

L'action de la commission 4 « Développement territorial » a été marquée en 2013 par les réalisations suivantes :

- contribution aux avis du CCEE émis dans le cadre des saisines officielles ;
- suivi du marché relatif à l'étude sur les « loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion » et mise en place de la procédure d'analyse des offres ;
- finalisation des entretiens relatifs au rapport tourisme, élaboration du document définitif et présentation au président de Région ainsi qu'aux acteurs professionnels et institutionnels, suivi d'opérations de presse et de communication sur le sujet ;
- veille documentaire liée à la « crise requin » ;
- participation à des réunions de présentation de dispositifs dans les domaines du Transport et de l'Énergie.

2.4.1 Suivi du marché relatif à l'étude sur « les loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion

Pour rappel, cette étude avait fait l'objet d'un premier appel d'offre en 2012 qui s'est avéré infructueux (les trois candidatures enregistrées se situant en dehors de l'enveloppe budgétaire

fixée par le CCEE). La commission était parvenue alors à établir avant la fin de l'année 2012, un nouveau cahier des charges intégrant un volet économique lié au secteur des loisirs de nature. La consultation a pu ainsi être lancée à l'issue du premier trimestre 2013, par le biais d'un Marché à procédure adapté (MAPA).

À l'issue de cette seconde consultation, sept candidatures étaient enregistrées :

- HIPPOCAMPE OI
- LA CONSEIL
- SERVICE PUBLIC 2000
- SYNTHESSES
- ENVIRONNEMENT PARTENAIRE / GIE ALTEA
- INEXIA / MENIGHETTI
- ARTELIA Ville & Transport SAS / TEAMSTADIA SAS

Le nombre significatif de soumissionnaires a nécessité de la part de la commission, un important travail d'étude des plis, dans le cadre de la procédure d'analyse des offres. Cependant, les trois meilleures offres se situant toujours en dehors de l'enveloppe budgétaire allouée par le Conseil, la procédure a de nouveau été jugée infructueuse.

Par ailleurs, le CCEE ayant eu connaissance de la volonté du Département, chef de file en matière de sport de nature, de s'impliquer dans ce domaine, qui nécessitera la réalisation d'un état des lieux, a décidé de ne pas donner suite à la mise en œuvre de son étude.

2.4.2 Finalisation des entretiens relatifs au rapport tourisme, élaboration du document définitif et présentation au président de la Région ainsi qu'aux acteurs professionnels et institutionnels, suivi d'opérations de communication sur le sujet

En 2013, le groupe de travail « *Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional* » a conclu avec l'association DEFIT Réunion, la série d'auditions initiée en 2011 et programmée dans le cadre de la réalisation d'un « rapport sur le tourisme à La Réunion ».

Le groupe a ainsi procédé à un total de seize entretiens depuis fin 2011 auprès de la DIECCTE, l'IRT, la Région, le Département, le Parc national de La Réunion, la Fédération régionale du tourisme, la CINOR, la CIVIS, l'OTI de l'Est, l'UMIH, l'UHR, le Club du tourisme, le SNAV, le SYPRAL, le représentant des compagnies aériennes à l'IRT et DEFIT Réunion.

Ce sont donc près de trente heures d'auditions qui ont dû faire l'objet d'un important travail de synthèse et d'analyse avant d'être remis au comité de rédaction.

Il est à préciser que la synthèse, l'analyse et la rédaction du document ont été entièrement assurées en interne au CCEE, avec l'aide des conseillers, sans recours à une assistance extérieure ou à un cabinet. Ceci explique le grand nombre de séances de travail consacrées à ce rapport.

Composé d'une trentaine de pages, le rapport procède dans une première partie, à une analyse du contenu des auditions sous l'angle de trois thèmes : gouvernance, atouts, freins.

Les propositions et les priorités formulées par les acteurs au cours des entretiens sont également identifiées. La seconde partie est consacrée à l'analyse du CCEE sur le secteur touristique. Celle-ci est prolongée par des propositions ciblées du Conseil, dans quatre domaines jugés essentiels : gouvernance, assouplissement des visas, veille touristique, place des Réunionnais dans la stratégie touristique.

Le rapport comporte également une trentaine de pages d'annexes, incluant notamment l'ensemble des fiches de synthèse des entretiens, validées par les personnes auditionnées.

Le rapport a fait l'objet d'une présentation en assemblée plénière, le mardi 30 avril, dans les locaux du CCEE, en présence du président de Région, Didier ROBERT. Il est à noter que c'est la première fois depuis son existence, que le CCEE accueillait un président de Région en exercice. Par la suite, le 10 juin, le rapport a été présenté lors d'une séance de restitution, à l'ensemble des acteurs auditionnés, afin d'intégrer leurs observations et leurs remarques sur le contenu. De même, une présentation du rapport a été effectuée auprès de la plupart des acteurs touristiques, sur le plan local.

Enfin, afin d'optimiser la médiatisation de ce rapport, une opération de communication spécifique (entretien individuel) a été mise en place en direction des quotidiens locaux, en lieu et place de la traditionnelle conférence de presse (Cf. annexe 4).

Le document final a été imprimé en 500 exemplaires et enregistré sur CD-ROM (1000 exemplaires).

2.4.3 Veille documentaire liée à « la crise requin »

Au regard de la situation générée sur le plan local par la « crise requin », la commission a souhaité procéder à une veille documentaire sur cette problématique. L'objectif visé étant, dans un premier temps, de compléter et de parfaire le niveau d'information des conseillers sur ce sujet.

Dans ce cadre, divers documents ont été compilés et mis à disposition de la commission :

- l'ensemble des arrêtés préfectoraux relatif au risque requin (depuis 2012),
- les articles de la presse locale et nationale sur ce sujet,
- le recensement des actions de l'État engagées pour limiter le risque,
- les initiatives des autres partenaires (IRT, Région...),
- les études scientifiques disponibles sur le comportement des requins,
- les expériences et les études sur les moyens de lutte mis en place au niveau international (répulsifs, drum-line...).

Ces données pourraient permettre à la commission, dans un second temps, d'exprimer un positionnement vis-à-vis de cette problématique.

2.4.4 Participation à des réunions de présentation de dispositifs dans les domaines du transport et de l'énergie

Dans le cadre de sa démarche de mise à niveau de l'information des conseillers, la commission a participé à une réunion de présentation des actions régionales dans le domaine des transports et des déplacements (Trans eco express, SRIT³, RRTG⁴, PDIA⁵, Plan régional vélo). Celle-ci s'est déroulée le 3 avril à l'hôtel de Région, en présence de l'élue déléguée aux transports, Mme COUPEL-SAURET, et de ses services.

La commission a également participé en décembre, à la deuxième réunion du comité de suivi de la Nouvelle route du littoral (NRL). Pour rappel, ce comité de suivi dont la première réunion remonte à septembre 2012, regroupe tous les acteurs gravitant autour de ce projet (Région, État et services, collectivités, EPCI, AOT⁶, experts et associations de protection de l'environnement, organismes de gestion et de conservation des espaces naturels, les représentants du monde économique, des représentants des riverains, des représentants des usagers de la mer).

³ Schéma régional des infrastructures et des transports.

⁴ Réseau régional de transport guidé.

⁵ Plan de déplacements inter-administrations.

⁶ Autorité organisatrice de transports.

Par ailleurs, le CCEE a été saisi le 14 décembre 2012 par le préfet de région et par le président du Conseil régional sur le projet de Schéma régional climat air énergie (SRCAE) et a rendu son avis le 13 février 2013.

Il a noté que le projet de SRCAE présentait un diagnostic sur les problématiques climatiques, énergétiques et de qualité de l'air admis par l'ensemble des acteurs de l'île. Toutefois, le Conseil a regretté que certaines entrées thématiques ne comportaient pas un volet « recherche prospective ».

Aussi, il s'est interrogé sur le plan d'actions régional, les énergies, le climat et la gouvernance. Sur ce dernier point se sont posées les problématiques de leur suivi, de leur contrôle, de leur évaluation et donc de leur évolution : « comment seront pilotées les instances ? Comment sont pris en compte le Plan climat énergie régional dans les orientations de la collectivité régionale ? ».

Globalement, il a considéré que le schéma n'approfondissait pas suffisamment la démarche de mise en œuvre et de suivi des orientations. Celui-ci ne devait pas constituer un « catalogue de bonnes intentions » et aurait nécessité l'identification des moyens efficaces de mise en œuvre.

La transition écologique étant considérée comme une démarche d'avenir, le CCEE préconisait par ailleurs l'appui de la collectivité régionale aux projets de valorisation de la recherche et des structures concourant au développement de l'innovation.

Le SRCAE a été approuvé dans sa dernière mouture par le Conseil régional réuni en Assemblée plénière le 7 novembre 2013.

Par ailleurs, le CCEE a participé à la journée citoyenne le 25 mai 2013. Pour les citoyens consultés, la transition énergétique n'est pas une contrainte extérieure mais un moteur interne à la société française. En d'autres termes, la transition énergétique est à la fois une urgence environnementale, « une chance » et offrant des opportunités de développement économique.

De plus, le CCEE a participé les 29, 30 et 31 mars au débat national sur la transition énergétique. L'ambition affichée par La Réunion porte désormais sur l'autonomie électrique en 2030 et non sur l'autonomie énergétique. Ainsi, La Réunion passe d'un statut de territoire d'expérimentation à celui de créateur de richesses et d'emplois.

2.5 Commission 5 « Cadre de vie »

« Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche »

En 2013, l'activité de la commission a été marquée par les dossiers suivants :

2.5.1 La lutte contre les incendie du Maïdo

Suite à l'incendie de 2011 qui a ravagé 3800 hectares du massif du Maïdo, le CCEE s'est saisi d'une réflexion portant sur la prévention des feux de forêt à La Réunion.

En 2012, la commission a auditionné Bruno DESVALOGNE de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt¹ et Benoît LEQUETTE, responsable du service études et patrimoine au Parc national de La Réunion.

Dans la poursuite de cette réflexion, la commission a rencontré en 2013 le commandant Yann LEGALL et le commissaire à l'Aménagement des hauts, Christophe VIRET.

¹ DAAF.

Leur présentation s'articulait autour des points suivants :

- les documents stratégiques en vigueur ;
- les différents acteurs en matière de prévention et de sensibilisation ;
- le rôle et les missions de leur structure ;
- les actions engagées depuis 2011 ;
- les actions menées au niveau des massifs.

En 2014, la commission clôturera la phase d'auditions par une rencontre avec un responsable de l'Office national de forêt.

Cette réflexion donnera lieu à la rédaction d'une note sur la gestion opérationnelle et la lutte contre les feux de forêts.

2.5.2 Le forum de l'Éducation à l'environnement et au développement durable

En 2011, le Conseil a continué sa réflexion sur la structuration d'un réseau local d'Éducation à l'environnement et au développement durable, destinée à fédérer et à regrouper l'ensemble des acteurs de l'EEDD autour d'un projet commun.

Dans cette dynamique et sur l'impulsion des assises nationales (voir infra) qui se sont tenues à Lyon en mars 2013, le Conseil a organisé le mercredi 26 juin 2013 à l'Université de La Réunion un forum dédié à la thématique EEDD avec un invité majeur : Roland GÉRARD.

Le souhait du Conseil était alors de braquer le projecteur sur cet enjeu d'utilité publique et sociale et, de susciter l'engagement ferme et la participation active des partenaires publics et privés.

Ainsi, le président de l'Université, les représentants du Rectorat, de la Région ont rappelé avec force et détermination que l'EEDD est un outil indispensable pour mener une réelle prise de conscience de l'impact parfois néfaste de nos gestes sur la planète.

Cette journée placée sous le signe de l'échange et de la co-construction a abouti à l'élaboration d'un projet commun pour 2013-2014 autour de douze chantiers déclinés localement².

Parallèlement, ce forum a permis d'officialiser la structuration du réseau local de l'EEDD à La Réunion sous l'acronyme du GRANDDIR³. Il sera l'animateur principal entre les acteurs de terrain et servira d'interface avec les différentes instances.

2.5.3 Le dispositif des emplois verts

En 2012, le Conseil a débuté une réflexion sur le dispositif des emplois verts.

Pour rappel, il s'agissait sur des sites à vocation touristique de mettre au travail des demandeurs d'emploi en situation précaire grâce à un contrat de travail à durée déterminée, passé avec une association support.

En effet, le Conseil considère que la préservation de la biodiversité constitue une problématique majeure qui devrait être partagée par l'ensemble des acteurs réunionnais.

L'érosion de la biodiversité est essentiellement causée dans les îles par des activités anthropiques : la destruction des milieux naturels⁴ et l'envahissement par les espèces introduites⁵ dont l'impact est difficilement quantifiable.

² Eau, climat-énergie, santé-environnement, biodiversité, alimentation, villes et territoires durables, consommation et production responsables, place aux jeunes, tous acteurs, gouvernance, valeurs et éthique, les risques naturels majeurs.

³ Groupement régional des acteurs de l'environnement et au développement durable de l'Île de La Réunion.

⁴ Aménagement du territoire, construction de routes.

⁵ Espèces invasives.

Ainsi dans ce contexte, la commission a auditionné en 2013 l'élu du Conseil régional en charge de ce dispositif M. Serge CAMATCHY ainsi que l'administratif référent dans le domaine M. Jean-Claude FUTHAZAR. Cet entretien s'est déroulé en deux temps : d'une part une audition des responsables avec pour appui un questionnaire et d'autre part des demandes de précisions sur les points abordés.

L'objectif de cette rencontre est de permettre une appréhension plus claire du rôle de la collectivité régionale dans ce dispositif mais aussi d'avoir une vision globale de l'ensemble des acteurs concourant à sa bonne marche.

2.6 Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »

Comme il le fait traditionnellement, l'activité du groupe ad hoc « Affaires financières et européennes » a consisté à analyser les documents budgétaires émanant de la collectivité régionale, à savoir :

- le bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2012 ;
- le compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2012 ;
- les orientations budgétaires de la Région pour l'exercice 2013 ;
- le projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2014.

De plus, certains conseillers siégeant au sein de cette instance ont participé aux différentes réunions mises en place par l'Agile sur les fonds européens (évaluation de leur utilisation, débats sur les programmes 2015-2020, sur la stratégie Europe 2020...).

2.7 Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication »

En 2013, le groupe de travail ad hoc « Audiovisuel et communication » a surtout poursuivi l'élaboration définitive du nouveau site internet du CCEE. Lancé au début du second semestre 2013, ce nouveau site permet au Conseil de renforcer sa présence sur le net à travers non seulement son site mais aussi des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter. L'essentiel des travaux et de l'activité du CCEE sont ainsi présentés au public.

Néanmoins, ce site peut être encore complété et il est à signaler que son actualisation est assurée depuis novembre 2013 par Émilie HOARAU. En effet, dans le cadre de la mise en place par la collectivité régionale d'une politique de recrutement d'apprentis au sein de son effectif, le CCEE a pu bénéficier de la venue d'une apprentie en licence « Activités en techniques de communication » qui œuvre trois jours par semaine sur la communication et la documentation du Conseil.

Cette gestion active du site du CCEE avec un personnel spécifiquement dédié a permis de mettre en ligne pas moins de 62 articles et laisse apparaître les indicateurs de visibilité du CCEE suivants :

- un nombre de 12 183 visites depuis novembre 2013 ;
- un maximum de 108 visites par jour ;
- une moyenne de 23 visites par jour ;
- un taux de popularité de 66 %.

Enfin, deux autres indicateurs illustrent également la visibilité du CCEE sur internet, à savoir : la présence du site du CCEE référencé en seconde position et le « Facebook » du conseil apparaissant en quatrième place, sur la page du moteur de recherche de « Google ».

2.8 Rencontre avec Monsieur Thierry TERRET, recteur de l'Académie de La Réunion

Le Conseil a rencontré le 20 février 2013 le recteur de l'Académie de La Réunion. Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur divers points concernant l'éducation à La Réunion notamment la réussite du projet de refondation de l'École de La République, l'Université de La Réunion, l'école supérieure du professorat et de l'éducation et les rythmes scolaires.

III. LES MISSIONS

En 2013, les missions du CCEE ont été les suivantes :

3.1 Les Assises nationales de l'Éducation à l'environnement et au développement durable – du 4 au 7 mars 2013 à Lyon

Dans la continuité de ses réflexions sur l'Éducation à l'environnement et au développement durable, le Conseil a envoyé en mission un représentant de la commission (Gisèle TARNUS) et la chargée de mission (Bénédicte ELLY) aux Assises nationales de l'EEDD qui se sont tenues les 4 et 7 mars 2013 à Lyon.

Ces assises ont été articulées autour de trois objectifs :

- fonder une stratégie de développement de l'EEDD 2013-2017 en intégrant l'EEDD dans les politiques publiques et dans les stratégies des organismes privés mais aussi de favoriser les changements dans les représentations et les modes de vie de chacun ;
- aboutir à onze propositions prioritaires et concrètes, partagées entre tous les participants, qui ont donné lieu à des engagements multi-acteurs ;
- définir l'EEDD de façon claire et compréhensible.

Dans la continuité de cette dynamique nationale, le Conseil a organisé « un rebond » des territoires de l'EEDD sous la forme d'un forum qui s'est déroulé le 26 juin 2013 à l'Université de La Réunion (voir supra).

3.2 Conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte – les 22 et 23 avril 2013 à Paris

Chaque année avant le lancement de l'activité de l'exercice en cours, les CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte ont pris l'habitude de se rencontrer à Paris dans le cadre de la conférence annuelle de leurs présidents. Pour cette édition, le CCEE de La Réunion était représenté par son président Roger RAMCHETTY et son directeur Mickaël MAILLOT.

Cette conférence a permis au CCEE de faire le point sur l'activité des CCEE de l'exercice 2012 et d'évoquer pour chaque conseil le programme prévisionnel de 2013. De plus, les points suivants ont été également traités :

- la problématique de l'enseignement supérieur et de la recherche en outre-mer avec en particulier le cas de l'université des Antilles-Guyane ;
- le fonctionnement des conseils consultatifs avec les projets de conseil unique avec une section « économique sociale environnementale » et une section « culture et éducation » en Martinique et en Guyane ;
- le projet de loi relatif à la décentralisation.

En sus de cette conférence, les CCEE ont rencontré Monsieur Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France et la problématique de la pluralité linguistique en France a été abordée. Les conseils ont été informés de la mise en place « d'un comité pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne » dans le cadre du débat engagé au niveau national sur une proposition de loi permettant la reconnaissance, la mise en place de moyens et la promotion des langues régionales.

3.3 Mission sur la problématique des langues régionales

La question des langues régionales étant très prégnantes dans l'activité du CCEE pour 2013 (groupe « grafi kréol » sous la direction de R. RAMCHETTY, organisation de l'édition 2013 des rencontres interrégionales des langues et cultures, contact avec Monsieur Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France), il était pertinent pour le conseil d'organiser une mission en hexagone permettant de rencontrer des acteurs œuvrant sur ce champ. Ont participé à cette mission Roger RAMCHETTY, président du CCEE, et Mickaël MAILLOT, directeur du CCEE.

3.3.1 Rencontre avec Jean-Pierre JAFFRE (linguiste), le 29 mai 2013 en Loire-Atlantique

Lors de cette rencontre R. RAMCHETTY et M. MAILLOT ont pu échanger sur des questions linguistiques et orthographiques, à savoir :

- une orthographe du créole réunionnais autonome par rapport au français et qui offre dans toutes les graphies existantes du créole réunionnais la meilleure solution possible ;
- la mise en place d'une structure qui aide à la formalisation d'outils lexicaux, grammaticaux et orthographiques ;
- le rôle de l'étymologie, sur le fonctionnement de l'écriture de la langue qui est à la fois un mélange de l'étymologie, de la phonologie et qui tient compte du contexte culturel, historique, social, esthétique....
- la nécessité de dissocier politique et langue ;
- la recherche d'une écriture fonctionnelle .

3.3.2 Rencontres professionnelles « langues régionales : facteur de développement touristique ? » organisées par l'agence culturelle départementale Dordogne-Périgord à Bourdeilles, les 30 et 31 mai 2013

En effet, vu que le CCEE de La Réunion, a eu en charge, au dernier trimestre 2013, l'organisation des Rencontres interrégionales des langues et culture (RILC), dont la thématique générale est « culture et développement touristique », il a souhaité participer aux rencontres professionnelles « langues régionales : facteur de développement touristique ? » organisée par l'agence culturelle départementale Dordogne-Périgord à Bourdeilles.

Cette participation à cette manifestation a permis au CCEE de recueillir des informations sur :

- la langue régionale et le développement du territoire à travers un questionnement sur l'altérité, l'authenticité, la tradition, le sentiment d'appartenance en tant qu'éléments d'attractivité et/ou de cohésion sociale. Sont-ils des marqueurs d'identité ou des facteurs de différenciation du territoire ?
- l'inscription au patrimoine culturel immatériel en tant que condition de l'émergence d'un tourisme durable ;
- le tourisme créatif en terme d'approche stratégique et de marketing ;

- la valorisation du patrimoine immatériel en tant que ressources pour le tourisme expérientiel ;
- la différenciation et l'attractivité du territoire pour la labellisation : les labels sont-ils source de confusion ou de distinction ? Ont-ils un contenu objectif opérant ou sont-ils « une coquille vide » ? Ont-ils les effets de seuil ?

3.3.3 Conseil d'orientation des politiques linguistiques dans les Outre-mer le 31 mai 2013 au Ministère de la culture.

Suite à une rencontre avec Xavier NORTH, délégué à la langue française et aux langues de France, le CCEE a été invité à participer à un conseil d'orientation des politiques linguistiques dans les Outre-mer le 31 mai au Ministère de la culture.

Deux points essentiels sont à retenir de cette réunion :

- les CCEE font partie de ce conseil d'orientation et seront désormais invités à participer aux séances ;
- il convient pour les CCEE de proposer au conseil de proposer trois mesures sont à prendre en urgence pour le maintien du développement des langues régionales, à savoir :
 - le développement et la généralisation des classes bilingues,
 - la promulgation d'une loi de valorisation et de promotion des langues vivantes régionales ;
 - la mise en place d'une structure pour l'équipement et l'aménagement de la langue vivante régionale.

3.4 Colloque « Langagez-vous ! Acquisition du langage et inégalités sociales » – les 19 et 20 juin 2013 à Grenoble

La participation du CCEE à cet événement s'est inscrite dans la continuité de la réflexion menée par la commission 2 « Égalité des chances » sur l'émergence du langage. Le Conseil a été représenté par Armand HOAREAU et Bernadette BERTIL, respectivement président et chargée de mission de cette commission.

Organisé par le CCAS de la ville de Grenoble en partenariat notamment avec la CAF et l'UNCCAS, le colloque « Langagez-vous ! » a eu pour ambition de réunir tout le réseau des acteurs de la petite enfance, parents, décideurs, techniciens, chercheurs et praticiens autour du rôle du développement langagier dans la réduction des inégalités sociales, dès les premiers apprentissages.

Cette rencontre s'est articulée autour de différents temps forts :

- la présentation de divers projets d'apprentissage du langage engagés dans la prévention des inégalités (programme *PARLER*, dispositif *Parler bambin*, programme *Jouer pour parler, parler pour jouer*, action *Accompagnement vers la lecture*, programme *Livre et Petite enfance* en centres de PMI, *Accompagnement parental* de l'AGESCA),
- des tables rondes et des interventions de chercheurs sur les multiples enjeux éducatifs et sociétaux du développement langagier comme moyen de prévention précoce des inégalités sociales,
- des focus vidéo : la classe *Passerelle* à Mulhouse, le programme *PARLER* dans l'académie de la Martinique, le dispositif *Parler bambin* dans les crèches lilloises.

Le CCEE s'est intéressé particulièrement au dispositif « Parler Bambin » initié par la ville de Grenoble dans ses structures Petite enfance et essaimé dans d'autres villes. Des contacts ont pu

être noués avec le CCAS de Grenoble afin d'envisager la présentation de ce programme à La Réunion.

3.5 Conférence du Comité économique et social européen – le 19 septembre 2013 à Bruxelles et Rencontre avec les CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte – le 20 septembre 2013 à Paris

Dans le cadre de cette mission à l'initiative du Comité économique et social européen, le CCEE de La Réunion a été invité, avec l'ensemble des CCEE et des CESER des RUPs et de Mayotte, à participer à la conférence « Pour une participation accrue de la société civile organisée des régions ultrapériphériques dans l'élaboration des politiques de l'Union européenne ». Il a été représenté par Roger RAMCHETTY, président du CCEE, Jean-François BEAULIEU, en charge des affaires européennes et Mickaël MAILLOT, directeur du CCEE.

Il est signalé que cette manifestation qui s'est par ailleurs déroulée sous la présidence réunionnaise de la conférence des RUPs a permis au CESE de lancer la création d'une plateforme regroupant l'ensemble des CCEE et des CESER des RUPs, représentants « la société civile organisée ».

Elle fut également l'occasion pour le président du Conseil régional de La Réunion, alors président de la conférence des RUPs, de réaffirmer les fondamentaux de la réussite des régions à l'horizon 2020 à travers trois grands principes que sont la cohérence, l'expérimentation et la subsidiarité :

- cohérence avec une meilleure prise en compte par l'Union européenne des priorités et des stratégies de développement des RUPs ;
- expérimentation avec un recours plus large de l'article 349 du TFUE, qui, aujourd'hui se cantonne seulement à trois domaines (agriculture avec le POSEI, allocation spécifique, taux de financement majorés des fonds structurels) ;
- subsidiarité, enfin, qui doit être un principe cardinal pour quiconque croit en l'efficacité de l'échelon local.

Cette mission s'est achevée à Paris avec une rencontre de l'ensemble des CCEE au cours de laquelle le CCEE de Guyane en charge du colloque inter-ccee 2013 a présenté son programme et son organisation.

Ce colloque se déroulant du 5 au 9 novembre 2013 à Cayenne sur la thématique « Le patrimoine écrit des Outre-mer » (patrimoine, lecture publique, écriture, édition) a donc fait l'objet d'une présentation de son contenu d'autant qu'il était adossé à un Salon de l'édition ultramarine.

3.6 Le colloque inter-CCEE 2013 : le patrimoine écrit des Outre-mer – du 5 au 9 novembre à Cayenne en Guyane

Le CCEE de Guyane a accueilli l'édition 2013 du colloque inter-CCEE.

Participaient pour le CCEE de La Réunion : Thierry BERTIL, Dominique CARRÈRE, Roger RAMCHETTY, Céline SANCH et Alain-Marcel VAUTHIER.

Étaient également présents : des représentants des CCEE de Guyane, Martinique, Guadeloupe et Mayotte, des représentantes du Conseil économique et social de Nouvelle-Calédonie, des conservateurs et directeurs de bibliothèques, de services d'archives, de médiathèques, des auteurs, des éditeurs, des professeurs d'histoire-géographie et de lettres, des chargés de mission de collectivités et un doctorant.

Le programme a été particulièrement riche, avec des interventions permettant de traiter un champ très large du patrimoine écrit : créations et éditions littéraires régionales, conservation et diffusion.

Le CCEE de La Réunion a proposé trois communications, saluées par l'auditoire.

Le colloque s'est clôturé par l'adoption d'une motion commune des CCEE, reprenant la nécessité de l'action publique en faveur du patrimoine écrit, et proposant des pistes d'action en direction de l'État et des collectivités territoriales :

- *« nourrir la création, étape première et essentielle de la constitution de notre patrimoine écrit, en accompagnant par des financements dédiés un secteur littéraire souvent très fragile dans nos outre-mer, en particulier lorsque la création s'opère dans des langues comptant peu de locuteurs et/ou de lecteurs ;*
- *concevoir et mettre en œuvre des programmes spécifiques de formation aux métiers du livre et des archives ;*
- *élaborer des politiques fiscales plus favorables à l'importation et l'exportation d'ouvrages, hors manuels scolaires, de matériaux et matériels de restauration et de conservation préventive des patrimoines écrits ;*
- *mettre en place les conditions de la transmission de nos histoires régionales ultramarines, en favorisant la publication d'ouvrages de qualité et des dispositifs permettant la sensibilisation des scolaires ;*
- *intégrer le numérique et les solutions qu'il peut proposer dans la conservation et la valorisation de notre patrimoine écrit ».*

3.7 15^{ème} édition du salon européen de l'Éducation – du 21 au 24 novembre 2013

Depuis 15 ans, le Salon européen de l'éducation est le rendez-vous annuel incontournable de tous les acteurs et partenaires du système éducatif. Il réunit chaque année plus d'un demi-million de visiteurs, motivés par la richesse et la qualité des informations présentées.

La 15^{ème} édition a présenté cette année encore une grande diversité d'exposants ainsi que de nombreux temps d'échanges et de rencontres dans le champ de l'univers éducatif français et européen. Pour le CCEE qui ne s'y est pas rendu depuis 2011, ce Salon a constitué un moment privilégié d'information, de formation et de découverte pour son représentant (Jean Odel OUMANA) qui le méconnaissait.

3.8 Forum Éducasport monde 2013 – du 27 au 29 novembre 2013

En 2013, la commission 3 « Cohésion sociale » a missionné deux de ses membres (Jean-François BEAULIEU et Philippe FONTAINE) pour la représenter à la 7^{ème} édition du forum Éducasport, intitulé « Forum Éducasport monde 2013 ». Cette dernière s'est déroulée du 27 au 29 novembre à Paris.

Depuis 15 ans, l'Agence pour l'éducation par le sport (l'APELS), association française indépendante, met le sport au cœur du processus éducatif et social. Elle favorise le développement de l'éducation par le sport en France, en soutenant les meilleurs projets, grâce notamment à son programme phare « Fais-nous rêver ».

Le forum Éducasport organisé par l'APELS, est une manifestation bisannuelle existante depuis 1999. Claude BARTOLONE, président de l'Assemblée nationale, a procédé à l'ouverture officielle de la manifestation, le mardi 26 novembre.

L'originalité de cette 7^{ème} édition concernait entre autre, sa dimension mondiale. Associations, ONG et des établissements scolaires, originaires des cinq continents, se sont retrouvés durant ces quatre jours dans des lieux prestigieux comme l'Assemblée nationale et l'Hôtel de Lassay, le stade Roland Garros et l'Hôtel de Ville de Paris. Cette dynamique internationale traduisait un constat selon lequel, partout dans le monde, les pratiques sportives répondent de plus en plus à des enjeux de société majeurs : insertion des jeunes, lutte contre l'obésité...

Ces travaux ont également abouti à l'élaboration d'un manifeste, qui doit être finalisé par l'APELS et dont apparaissent ci-dessous, les recommandations formulées, qui ont été transmises au Comité international olympique, au Parlement européen ainsi qu'à l'ONU :

- Créer un **fonds d'intervention en faveur de l'éducation par le sport**, alimenté par une taxe internationale sur le sport professionnel (transferts, droit télé...);
- **Rendre systématique**, sur chaque grand événement international (coupe du monde, jeux olympiques, Euro 2016...), l'élaboration d'une stratégie d'intervention et l'allocation de moyens dédiés significatifs permettant de développer des initiatives de développement par le sport innovantes et pleinement intégrées à ces événements, au bénéfice des personnes vulnérables ;
- Inciter les États du monde à définir et appliquer **des minima quantitatifs et qualitatifs** en matière d'activité physique journalière ;
- **Structurer une plate forme internationale des acteurs de l'éducation par le sport**, doter ce réseau de moyens pour promouvoir, valoriser et développer des pratiques innovantes et porteuses, en lien avec la recherche universitaire, et **ancrer le forum Éducasport monde dans la durée** ;
- Encourager le **déploiement de politiques locales de développement par le sport**, mobilisant tous les acteurs des territoires dans leur diversité (collectivités, associations, entreprises, clubs...), en renforçant les liens entre l'activité physique et sportive, la culture et la santé, pour le développement personnel des individus, quel que soit leur âge ;
- Promouvoir les **coopérations structurantes entre clubs professionnels et associations de développement par le sport** ;
- **Accompagner et former les acteurs de l'éducation par le sport** et renforcer leurs compétences en matière de conception et de mise en œuvre d'actions sportives en faveur du bien-être et de l'épanouissement, de l'autonomisation et de la participation des publics vulnérables (décrochés scolaires, demandeurs d'emplois, précaires, discriminés, exclus...).

IV. LES PUBLICATIONS DU CCEE

Comme c'est le cas depuis quelques années, le CCEE a souhaité valoriser le travail effectué par ses instances en le publiant tant sous un format papier (brochure) que sous un format numérique (Cd-rom et cd- audio) afin de les diffuser aux partenaires du CCEE et au grand public.

Ont été ainsi publiés en 2013 (cf. liste jointe en annexe 5) :

- le recueil LanKRéol 2012 qui est en fait une anthologie des prix LanKRéol de 2004 à 2013 de La Réunion ainsi que du prix LanKRéol de Martinique. Un cd-audio accompagne ce recueil ;
- l'étude sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais-es ;
- les actes du colloque sur l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire ;
- le rapport sur le tourisme à La Réunion.

V. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CCEE

Outre les représentations mentionnées précédemment, le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;
- Comité de pilotage de la charte du Parc national de La Réunion ;
- Conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines ;
- Conseil académique de la vie lycéenne ;
- Comité de pilotage « Réalisation d'un atlas des paysages de La Réunion » /DIREN ;
- Comité régional d'évaluation (réunion de constitution) ;
- Comité stratégique du Conseil interministériel de l'Outre-mer ;
- Comité d'experts et d'évaluation des GAL (programme LEADER).

Le CCEE a également participé aux assemblées générales et au conseil d'administration des organismes suivants :

- Énergie Réunion SPL ;
- ADCAM ;
- Cercle philosophique réunionnais ;
- Club animation prévention ;
- AREP ;
- Association Tikouti ;
- CEMEA ;
- Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion ;
- CROS ;
- CROMS ;
- FRANCAS ;
- IRT ;
- JPA ;
- Lofis la lang kréol ;
- Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion / USEP / UFOLEP ;
- PNR
- PRMA.

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

- vernissage exposition « Traits d'esclaves » de Jean-Claude BERNARD – 8 janvier
- réunion de démarrage sur l'étude « intégration paysagère et environnementale des ouvrages DFCI en cœur de parc national » - 25 janvier
- remise des récompenses « Prix Réunion de l'économie sociale et solidaire en faveur des coopératives » avec le soutien d'EDF Réunion – 1^{er} février
- réunion de lancement du plan de prévention et de gestion de déchets non dangereux – 2 février
- vernissage de l'exposition « Visage d'Afrique » de Jehel RAVOALA – 6 février
- vernissage de l'exposition « Marcher sur un fil, à retordre en équilibre » de Stephan PERDOUX – 8 février
- journée de rencontre poétique « La Réunion - Inde » - 9 février
- comité de pilotage du Schéma régional des salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant à La Réunion – 11 février
- « Schéma régional des salles & territoire » : Atelier n°1 – 12 février
- rencontres régionales de l'audiovisuel – 12 février
- « Schéma régional des salles & territoire » : Atelier n°2 – 13 février
- rencontres régionales de l'audiovisuel – 15 février

- assemblée générale de l'OCCE – 19 février
- réunion de travail et conseil d'administration de l'IRT – 19 février
- vernissage de l'exposition « Le fonds Maurice Menardeau » - 19 février
- conférence de presse pour la sortie du roman « Y a-t-il un madam ? » d'Alain BOSSU – 21 février
- comité technique pour l'étude sur la vie associative – 21 février
- réunion du comité de pilotage des « Nuits pour La Réunion » - 26 février
- fête des lanternes – 26 février
- comité de pilotage pour l'étude sur la vie associative
- conseil d'administration du PNR – 28 février
- assemblée générale Les petits débrouillards – 2 mars
- conseil d'administration du PNR – 7 mars
- assemblée générale du CRAJEP Réunion – 13 mars
- instance de concertation : préparation des futurs programmes européens 2014-2020 – 14 mars
- exposition « L'Étoile du Peuplement, Ile de La Réunion, Terre de Mémoires » - 15 mars
- rencontre avec le monde économique réunionnais – 22 mars
- inauguration de l'exposition dans le cadre de son 50^{ème} anniversaire – 22 mars
- assemblée générale élective du CROS – 23 mars
- agir ensemble pour lutter contre le réchauffement climatique – 26 mars
- conseil d'administration de l'ARER – 5 avril
- remise des récompenses « Prix Réunion de l'économie sociale et solidaire en faveur des coopératives » avec le soutien d'EDF Réunion – 5 avril
- célébration des 30 ans du Conseil régional – 10 avril
- célébration des 30 ans du Conseil régional – 11 avril
- assemblée générale de la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion – 12 avril
- l'état du mal logement en France – 18^{ème} rapport annuel – 23 avril
- assemblée plénière de la Région – 18 avril
- plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux – 19 avril
- comité de suivi relatif à la réforme des rythmes scolaires – 25 avril
- comité de pilotage schéma directeur culture Est – 26 avril
- assemblée générale du CEVIF – 27 avril
- réunion de travail pour le Salon régional de l'Éducation 2013 – 2 mai
- contribution régionale au débat national sur la transition énergétique – 21 mai
- colloque « La littératie pour prévenir et lutter contre les situations d'illettrisme dans l'océan Indien » – 24 mai
- cérémonie de remise du Prix départemental du Mérite – 24 mai
- colloque « La littératie pour prévenir et lutter contre les situations d'illettrisme dans l'océan Indien » – 25 mai
- ateliers thématiques relatifs au Plan climat énergie territorial du département de La Réunion – 27 mai
- assises régionales de l'illettrisme – 27 mai
- conférence « Qu'est-ce que l'art contemporain » de Cédric VILATTE – 29 mai
- assemblée générale ordinaire du Réseau Oté – 4 juin
- réunion du Conseil académique de la vie lycéenne (C.A.V.L.) - 4 juin
- comité de suivi relatif à la réforme des rythmes scolaires – 4 juin
- concert « Scène Sacem international » - 5 juin
- comité de pilotage du Schéma régional des formations sanitaires et sociales – 6 juin
- réunion de travail du DPEG de la mairie de Saint-Denis

- comité académique de suivi de la réforme sur les rythmes scolaires – 17 juin
- schéma régional des salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant de La Réunion – 18 juin
- « Forum climat » dans le cadre du Plan énergie territorial – 18 juin
- forum sur « quelle place pour les jeunes dans la société réunionnaise ? Quelle place pour les exclus ? Quelle place pour la parole citoyenne ? » - 21 juin
- comité de suivi de la réforme sur les rythmes scolaires – 24 juin
- 2 nuits pour La Réunion : éteignons nos lumières – 25 juin
- comité pilotage de l'étude sur la vie associative, culturelle et sportive – 26 juin
- assemblée générale ordinaire de Qualitropic – 27 juin
- 30 ans des fonds régionaux d'art contemporain : inauguration de l'exposition « Pléiades 974 » de William ZITTE – 5 juillet
- réunion d'échange pour l'élaboration de quatre schémas micro régionaux d'accompagnement associatif – 12 juillet
- signature du contrat d'objectifs 2013-2015 sur l'Économie sociale et solidaire – 16 juillet
- conférence environnementale 2013 : réunion préparatoire – 21 août
- rencontre CRPDFP – 28 août
- préparation des futurs programmes européens 2014-2020 : réunion de l'instance de concertation – 30 août
- assemblée générale de l'association TIKOUTI – 31 août
- inauguration de la journée mondiale de l'alphabétisation de l'UNESCO – 7 septembre
- rencontre avec madame Virginie SALLÉ, adjointe déléguée à la petite enfance à la mairie de Saint-Paul, dans le cadre du débat « Parler bambin » du SRE 2013 – 30 septembre
- rencontre avec madame la Députée É. BAREIGTS dans le cadre du débat « Parler bambin » du SRE 2013 – 30 septembre
- rencontre avec madame Nadine BARRET au Salon du livre – 4 octobre
- dernière réunion relative à l'étude sur la Vie associative culturelle et sportive – 9 octobre
- conférence de presse dans le cadre de la Semaine de l'éducation – Ligue de l'Enseignement – 14 octobre
- commémoration solennelle à l'occasion de la célébration des 20 ans de la conférence des Présidents des RUP – 16 octobre
- XIXème conférence des Présidents des régions ultrapériphériques – 17 et 18 octobre
- colloque « Les troubles spécifiques du langage oral chez l'enfant » – 22 octobre
- assemblée plénière du Conseil régional – 7 novembre
- comité technique « Plan vélo » – 21 novembre
- comité de suivi des engagements pour la route du littoral – 6 décembre
- 1ère commission de suivi du SAR – 6 décembre
- 2^{ème} comité de pilotage du Plan régional vélo – 13 décembre
- comité de pilotage « Assises de la jeunesse » – 18 décembre
- célébration du 20 décembre – 20 décembre

ANNEXES

Annexe n° 1

Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement		
Détail des crédits pour l'exercice 2013		
IMPUTATION	LIBELLES	BP 2013
INVESTISSEMENT		
900-023-2031	Études et recherches	2 000
900-023-205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	1 800
900-023-21838	Autres immobilisations corporelles	7 500
900-023-2188	Autres matériels techniques	700
Total Investissement		12 000
FONCTIONNEMENT		
930-023-6041	Achats d'études	1 000
930-023-60623	Fournitures consommées	3 000
930-023-60631	Fournitures d'entretien	1 500
930-023-60632	Fournitures de petits équipements	2 300
930-023-6064	Fournitures administratives	3 000
930-023-611	Contrats de prestation de services avec les entreprises	4 000
930-023-61351	Location de matériel de transport	800
930-023-61358	Location de matériel	1 000
930-023-6156	Maintenance	1 000
930-023-6182	Documentation Générale et technique	
	<i>Acquisition d'ouvrages</i>	2 000
	<i>Acquisition CD/DVD</i>	2 000
	<i>Abonnements</i>	2 000
930-023-6185	Frais de colloques et séminaires	50 000
930-023-6231	Annonces et insertions	4 000
930-023-6234	Frais de réception	8 000
930-023-6236	Catalogues et imprimés	35 000
930-023-6238	Publicité, publication, relations publiques – Divers	1 000
930-023-6245	Frais de transport ds le cadre manif	1 000
930-023-6261	Frais d'affranchissement	200
930-023-6262	Frais de télécommunications	500
930-023-6281	Cotisation d'adhésion à des associations	300
930-023-65221	Indemnités de fonction	500 000
930-023-65225	Frais de formation des Conseillers	1 000
930-023-65228	Frais supplémentaires (élus)	1 000
930-023-617	Études et recherches	34 400
930-023-65222	Indemnités de mission et déplacement	60 000
Total Fonctionnement		720 000
Total Budget CCEE		732 000

Annexe n °2

Liste des instances de travail et leur composition

NOM	Assemblée plénière	Bureau	Bureau restreint	C1	C2	C3	C3 Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion	C4	C4 Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional	C4 Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme	C5	Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"	Groupe ad hoc "Audiovisuel et Communication"	Groupe de projet « LanKRéol »	Groupe de projet « RILC »	Groupe de travail « Gaphie créole »	Groupe de travail « Décentralisation »	Groupe de travail « Réseau EEDD »
BEAULIEU Jean François	M	M				VP	M	M									M	
BERTIL Thierry	M			P	M										M			
CARRERE Dominique	VP	VP	VP	R	M									M	M		M	
CASSIRAME Georges	M							M			P	M						M
CASTAINGT Sophia	M				M													
CHOPINET Charlotte	M			M	M										M			
DARENCOURT Annie	M	M		M							R		M	M	M			
DU VIGNAUX Antoine	M			M	M										M			
FONTAINE Guy	VP	VP	VP		M				M						M			
FONTAINE James	M					M												
FONTAINE Philippe	VP	VP	VP			R	M	VP	M	M		M					M	
GERARD Gilbert	M							M	M	M	M						M	
GUEZELLO René-Claude	M				M													
HOAREAU Armand	M				P								M					
JUPPIN DE-FONDAUMIÈRE Fabrice	M	M			VP	M		M				M						
LANGLOIS Jean-Yves	VP	VP	VP			M	M	R	M	M		M						
LAVAUD Agnès	M	M						P	M	M					M			
MICHEL Virginie	M				VP													
MOUROUVIN Joseph	M	M			M													
MOUTOU Henry-Claude	M				M									M	M			
NEDELLEC Jean-Louis	M							M			M							
OUMANA Jean Odel	M	M			M													
PICARDO Dominique	VP	VP	VP	M	M							M	M		M		M	
RAMCHETTY Roger	P	P	P		M	M							M		M	M		
ROGER Laurent Éric	M					R												
SEETHANEN Darmapalah	VP	VP	VP	M	M													
SIEGMUND Bertrand	M							M	M		M							
SURJUS Gisèle	M				M	M									M			
TARNUS Gisèle	VP	VP	VP					M	M	M	VP							M
VAUTHIER Alain-Marcel	M				M						M	M					M	
ZALHATA Halima	M				M	P												

P : Président VP : Vice-président R : Rapporteur M : Membre

**« Tourisme, langues et cultures régionales : un pays en partage ! »
XXIII^{èmes} Rencontres interrégionales
des langues et cultures régionales
du 2 au 6 décembre 2013
à la Plaine des Cafres, La Réunion**

PROGRAMME

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013, À 16 H, À LA SALLE LÉSPAS CULTUREL LECONTE DE LISLE, À SAINT-PAUL :

Projection de « Lengua d'amor », film documentaire de 52' réalisé par Patrick LAVAUD (2013)

À partir de ses souvenirs d'enfant dans la ferme familiale dans le nord du Périgord, Patrick LAVAUD nous convie à une découverte sensible de la langue et de la culture occitanes d'hier et d'aujourd'hui. Au fil de ses rencontres avec des personnages touchants et chaleureux, il nous transmet son amour de la langue occitane et nous guide sur les chemins de la tradition orale et de la culture populaire, de la toponymie et de la signalisation bilingue, du conte et de la création littéraire, de l'enseignement et de l'avenir de la langue. L'expérience personnelle devient mémoire collective et la langue occitane révèle sa part d'universalité.

LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013, AUX GRANDS KIOSQUES DE LA PLAINE DES CAFRES :

- **14 h : Accueil et présentation des délégations**
- **14 h 30 : Points de vue réunionnais portant sur « tourisme et culture »**
 - **Présentation de « Voyage au pays des anges visiteurs. Fragments d'une histoire du tourisme à La Réunion »** : par leurs auteurs Mme Valériane et M. Mario SERVIABLE (Collection Mascarin, Ed Arts et Terres Créoles, mai 2013)
 - **Présentation du rapport du CCEE sur le tourisme** : par M. Guy FONTAINE et Mme Agnès LAVAUD : la commission 4 « Développement territorial » du CCEE a initié une réflexion sur le tourisme à La Réunion qui a débouché sur un rapport paru en octobre 2013. Seront ainsi présentés ses grands axes, ainsi que les principales orientations prônées, en particulier en ce qui concerne l'approche identitaire et culturelle.
- **16 h : Pause café**
- **16 h 30 : Assemblée générale de l'association des RILC**
 - **Rapports et votes**
 - **Questions d'actualité**
 - Point sur le « Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne » par David GROSCLAUDE, membre du Comité
 - Présentation du « Rapport FILIPETTI sur les langues régionales », par François MAÏTIA, Président de l'office public de la langue basque
 - « Renoncement du Gouvernement à ratifier la Charte européenne des langues régionales, et stratégie pour la reconnaissance des langues régionales ? » par Tangi LOUARN, pour EBLUL-France
- **19 h : Dîner animation avec le groupe folklorique « Canne d'eau » (sur site)**

OUVERTURE OFFICIELLE DES XXIII^{èmes} RILC

MARDI 3 DÉCEMBRE 2013, AUX GRANDS KIOSQUES DE LA PLAINE DES CAFRES :

(en présence d'invités locaux : professionnels du tourisme, responsables culture et patrimoine des collectivités)

- **8 h 30** : Accueil café
- **9 h** : **Ouverture officielle des XXIII^{èmes} RILC – Discours officiels** : M. le Président des RILC, M. le Président du CCEE de La Réunion, M. le Maire du Tampon, M. le Président du Conseil régional, Mme la Présidente du Conseil général, M. le Préfet de région)
- **10 h** : **Table ronde « Tourismes et cultures : des questionnements aux enjeux »**

Intervenants : M. Dominique CARRÈRE, Vice-président du CCEE de La Réunion, M. Guy FONTAINE, Vice-président du CCEE de La Réunion et Professeur Émérite de l'Université de La Réunion, M. David GROSCLAUDE, Conseiller régional délégué aux langues régionales du Conseil régional d'Aquitaine

- **12 h** : Déjeuner buffet sur site
- **14 h** : **Communications : Témoignages, présentation de dispositifs misant sur culture et tourisme dans nos territoires, suivis d'échanges**

« **Pour un tourisme intégré au territoire grâce une offre touristique bâtie sur l'identité de la Bretagne : la prise en compte de la langue bretonne par les acteurs du tourisme** » par Mme Lena LOUARN, Vice-présidente chargée des langues de Bretagne, du Conseil régional de Bretagne, et Présidente de l'Office public de la langue bretonne

« **La prise en compte de l'occitan dans les politiques touristiques. Questions et réflexions** », par M. Patrick LAVAUD, membre de l'Institut d'Études Occitanes, directeur des Nuits atypiques et du Forum des langues de France

- **16 h** : Pause café
- **16 h 15** : **Suite des communications**
 - « **Tourisme, Langue et Culture Occitanes, l'actualité en Dordogne** », par M. Jean GANYAIRE, Vice-président à la langue et à la culture occitanes du Conseil général de la Dordogne et M. Jean-François GAREYTE du Pôle Langue et culture occitanes de l'Agence Culturelle départementale Dordogne-Périgord
 - « **La route touristique des personnalités martiniquaises** », par le CCEE de la Martinique
 - « **Tourisme et culture en Alsace** » par la délégation alsacienne
 - « **Atouts touristiques et multilinguisme à Mayotte** » par le CCEE de Mayotte
- **19 h** : Dîner-animation avec Joël Manglou (*sur site*)

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013, À SAINT-PIERRE :

- **8 h** : Départ des hôtels
- **9 h** : Accueil à l'Hôtel de Ville par M. MARVILLIERS, adjoint délégué aux affaires culturelles à la Ville de Saint-Pierre
- **9 h 30** : **Communications sur « Gastronomie, culture et tourisme »**

(salle du Conseil de la Ville de Saint-Pierre, en présence d'invités locaux : professionnels du tourisme, responsables culture et patrimoine des collectivités)

Présentation d'un produit touristique gastronomique à Saint-Pierre, par Pascal LAUDE du Pôle Valorisation du Patrimoine du service culturel de la Ville de St-Pierre

« **Le Festival régional des Arts Culinaires et de la Gastronomie**, » par le CCEE de la Guadeloupe

« **Vin et langue occitane : une histoire de terroirs** » par M. Laurenç GOSSET, directeur de l'Institut d'Etudes Occitanes

« **L'intégration des produits régionaux dans la gastronomie** », par M. Jean-Bernard VIGHETTI, Président du Conseil culturel de Bretagne

« **Cultures alimentaires, patrimoine, tourisme à La Réunion** » par M. Guy FONTAINE, Vice-président du CCEE de La Réunion et Professeur Émérite de l'Université de La Réunion

Échanges

- **12 h** : Déjeuner offert par la Ville de Saint-Pierre, sur le site des Kalbanons de la Cafrine
- **14 h** : « **Sur le chemin des religions : Temple tamoul, mosquée et Pagode chinoise** » **une réponse institutionnelle à la relation tourisme-culture**, proposé par le Pôle Valorisation du Patrimoine du service culturel de la Ville de St-Pierre (*par demi-groupe de 20 personnes*)
- **17 h** : « **La Saga du Rhum, une réponse professionnelle à la relation tourisme et culture** » par Danielle LENORMAND, incluant la visite du site
- **20 h** : Dîner-spectacle au Zinzin : contes et musique proposés par Gilbert POUNIA et Annie GRONDIN

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2013, À SAINT-PAUL, SAINT-LOUIS ET PLAINE DES CAFRES :

- **8 h** : Départ des hôtels
- **10 h** : **Présentation de « Kaz Kabar : un lieu en partage »** par Danyèl WARO et ses dalons
- **12 h 30** : Déjeuner sur site
- **15 h 30** : **Visite du Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien et de la plantation de café** (*par demi-groupe de 20 personnes*)
- **19 h 30** : **Soirée « Apéro des Régions »** (*à la Plaine des Cafres*), *en compagnie des VWADHÉVA*

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2013, AUX GRANDS KIOSQUES DE LA PLAINE DES CAFRES :

(en présence d'invités locaux : professionnels du tourisme, responsables culture et patrimoine des collectivités)

- **9 h** : Accueil
- **9 h 30** : **Communications : Témoignages, présentation de dispositifs misant sur culture et tourisme dans nos territoires, suivis d'échanges**
« **Développement touristique et économique : le cas des parcs naturels régionaux et l'occitan** » par Mme Lidwine KEMPF, Administratrice de l'Institut d'Études Occitanes
« **La présence des langues régionales dans les informations touristiques** », par le CCEE de Guyane
« **L'oralité en Haute-Bretagne, par le conte et le chant en langue gallèse** » par M. Jean-Bernard VIGHETTI, Président du Conseil culturel de Bretagne
« **La langue corse, élément de promotion de la destination touristique ? L'exemple de la**

charte de la langue de l'Agence du Tourisme de la Corse », par Bernard FERRARI, du service de la diffusion linguistique de la collectivité territoriale de Corse

- **11 h 30 : Remerciements et clôture des RILC**
- **12 h : Conférence de presse**
- **12 h 45 : Déjeuner**

TOURISME

Les visas, encore et toujours

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) vient de consacrer un rapport au tourisme, plus précisément aux leviers à actionner pour le développer. Quatre propositions ont été formulées. Elles concernent la gouvernance, les visas, la place des Réunionnais dans la stratégie et les outils de veille.

« On ne peut pas vouloir la croissance et l'emploi et se comporter à nos frontières comme au temps de la guerre froide » : c'est la phrase choc du rapport que le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) vient de consacrer au tourisme à La Réunion dans le cadre d'une auto-saisine.

L'organisme consultatif, qui se veut une « pépinière d'idées » destinées à être proposées au conseil régional mais aussi au conseil général, a créé un groupe de travail sur le sujet en 2011. Après avoir auditionné une vingtaine de professionnels du tourisme qui ont évoqué devant lui les atouts et les freins au développement du secteur, la commission développement territorial du CCEE en a tiré un document. Elle y formule quatre propositions destinées à booster le tourisme. Dont l'une concerne les visas.

Victorin Lurel « pas favorable »

Pour les auteurs du rapport, qui en appellent à un « soutien actif » de l'Etat français, « l'assouplissement des formalités d'obtention des visas touristiques et le renforcement des équipes de la police aux frontières pour faire face à l'augmentation du nombre de visiteurs ainsi qu'aux objectifs affichés dans le concept des îles Vanille sont des éléments de réponse qu'il convient de mettre rapidement en œuvre ».

C'est le cas depuis le 1^{er} mars pour les ressortissants sud-afri-



Depuis le 1^{er} mars, les Sud-Africains sont dispensés de visas de court séjour pour venir à La Réunion. Mais pas les Chinois ou les Indiens. (Photos Emmanuel Grondin)

cains, désormais dispensés de visas de court séjour... mais pas encore pour les Chinois, les Indiens ou encore les Russes et les Brésiliens qui forment aujourd'hui les BRIC, un marché émetteur incontournable en matière de tourisme.

Alors que l'Organisation mondiale du tourisme « encourage » les pays à revoir leur réglementation en la matière afin d'augmenter les flux, le CCEE rappelle la réponse apportée par le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, à une question posée par la présidente de l'IRT (Ile de La Réunion tourisme) et sénatrice UMP, Jacqueline Farreyrol, en novembre dernier.

Alors que celle-ci lui demandait d'étendre aux Chinois et aux Indiens ce qui a été instauré pour les Sud-Africains, Victorin Lurel

lui a répondu : « Je n'y suis pas favorable : l'absence de risque migratoire n'est pas avérée. J'ai cependant demandé à nos consulats de faciliter les démarches ».

Commentaire des auteurs du rapport : « Si l'Union européenne, la France, l'Inde, la Suisse, le Brésil, Maurice, l'Australie, la Jamaïque et bien d'autres l'ont fait ou se proposent de le faire, pourquoi pas La Réunion ? Le risque migratoire est certainement à prendre en considération mais on peut supposer que les espaces cités ci-dessus sont à plus grands risques migratoires que celui de La Réunion ».

Tourisme culturel

Le rapport du CCEE va au delà de ce seul sujet des visas. Outre la question cruciale de la gouvernance et de la nécessité de créer un observatoire du tourisme « indépendant » en charge de la veille touristique (lire ci-contre), il insiste sur la nécessité de « placer les Réunionnais au cœur de la stratégie ». Cela implique de « doter les territoires d'infrastructures qui répondent à leurs attentes tout en préservant l'environnement et la biodiversité ». Et de citer des équipements structurants, de proximité, cultu-

rels et sportifs ; une meilleure accessibilité des sites aux personnes à mobilité réduite ou encore l'entretien et la valorisation des sites naturels.

« A La Réunion, il y a de véritables enjeux autour du tourisme culturel vecteur de fierté de la population vis-à-vis de son patrimoine, permettant d'assurer la préservation des traditions et de la culture locale chère au Réunionnais », explique le rapport qui propose de « faire connaître le récit des Réunionnais en construisant avec les habitants leur communication personnelle et de faire de l'habitant le producteur de son propre produit touristique ».

Les Réunionnais étant également des touristes très prisés (comme l'a démontré la crise du chikungunya en 2006), le CCEE propose de créer à leur intention une « agence spécifique ou une petite centrale de réservation et d'information » avec des agents parlant créole et français. Cette agence développerait, de manière hebdomadaire et surtout en basse saison, des « promotions » et ferait en sorte, via une communication grand public, « que les Réunionnais se sentent concernés par l'activité touristique de leur île ».

Toutes les propositions sont sur la table. Aux décideurs de s'en saisir.

Cédric BOULLAND

Un observatoire « indépendant »

Entre l'Etat, la Région et le Département, « qui fait quoi » en matière de tourisme ? La question revient souvent dans la bouche des professionnels du secteur qui reprochent aux acteurs institutionnels de travailler chacun dans leur coin sans réellement partager leur stratégie avec les autres.

« On relève un manque crucial de coordination des acteurs et actions qui travaillent au développement touristique et un manque d'opérationnalité concernant les options retenues », résume le rapport du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE).

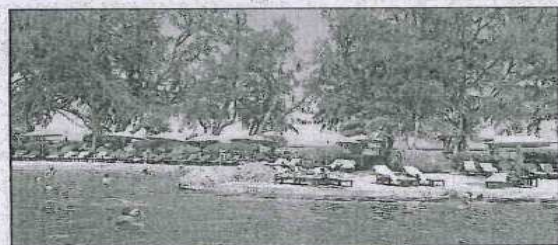
Sans remettre en cause la place de « chef de file » du conseil régional, l'organisme consultatif estime que l'Observatoire régional du tourisme ne peut rester porté par l'IRT (Ile de La Réunion tourisme) au motif qu'il est aujourd'hui « juge et partie ».

Il est donc proposé de créer

un « véritable observatoire de l'activité touristique indépendant ». En charge de la veille touristique, il réunirait notamment le Département, la Région et l'Etat. Il disposerait de moyens financiers provenant de subventions des collectivités, intercommunalités et des professionnels. Son conseil d'administration « définirait choix et priorités, discuterait des grandes orientations et approuverait la planification annuelle des activités ».

Tout en gardant comme « socle » le schéma directeur de développement touristique, qui a été « validé par une grande majorité des institutionnels et professionnels », le rapport souhaite l'accompagner d'un « volet opérationnel ».

Le comité d'organisation du tourisme (Etat, Région, Département et IRT) aurait lui pour mission de « défaire les nœuds identifiés comme freins au développement » du tourisme.



Afin de développer le tourisme local, le rapport propose de créer une agence spécifique qui proposerait des promotions toutes les semaines à la clientèle réunionnaise.

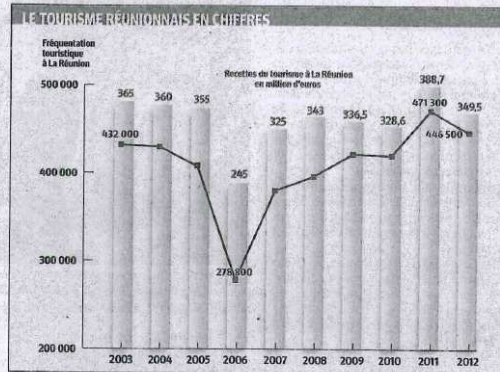
TOURISME

Et si on commençait par mettre de l'ordre ?

Tourisme, épisode 1 254. Le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement vient de publier un rapport issu d'entretiens réalisés avec une vingtaine de professionnels décideurs du tourisme. D'où le ressort surtout qu'il serait utile de redéfinir qui fait quoi.

C'est un peu le bazar. Évidemment, le Conseil de la Culture, de l'Environnement et de l'Éducation n'est pas du genre à utiliser ce terme un brin brutal. Mais c'est bien l'un des constats qu'il dresse, dans le rapport qu'il a établi, concernant le tourisme à La Réunion (1). Le CCEE (une émanation de la Région, mais indépendante) s'attarde, dans ce document, sur la "gouvernance éclatée" du tourisme péi. Il faut avouer que le montage est étourdissant : depuis 2005, la compétence du tourisme est dévolue à la région mais le Département "possède" 40 % de l'espace naturel", tandis que les intercommunalités gèrent l'aménagement, les offices du tourisme la promotion... Le Parc National lui-même, en situation "jugée inconfortable", administrant "un espace dont il n'est pas propriétaire", où il n'est "pas maître d'ouvrage" mais où il exerce "un rôle de conseil, d'expertise et d'accompagnement". Bref, il manque un pilote, que le CCEE verrait bien incarné par l'IRT, qui, propose-t-il, doit être "le bras armé de la commande publique, l'outil de mise en œuvre du projet".

Une autre carence chiffonne manifestement le CCEE : la quasi-absence de "veille touristique", dont se sont pourtant dotés aujourd'hui tous les grandes destinations du monde. Certes, il existe un Observatoire régio-



Après avoir connu une forte baisse en 2006, le tourisme est depuis, reparti à la hausse jusqu'à l'an dernier où la tendance était à nouveau à la baisse.

nal du tourisme, tout neuf (créé en 2012) mais qui présente l'inconvénient d'être "juge et partie" car la Région l'a confié à l'IRT. D'où la recommandation du CCEE de mettre en place un Observatoire régional "indépendant".

"COMME AU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE"

Le CCEE s'attache aussi à rappeler combien il est indispensable d'assouplir la délivrance de visas pour les touristes de certains grands pays étrangers. "On ne peut pas vouloir la croissance et l'emploi et se comporter à nos frontières comme au temps de la

guerre froide", note le rapport. L'assouplissement des régimes de délivrance des visas a traditionnellement fait progresser entre 5 % et 25 % l'afflux de touristes provenant des marchés concernés", dans les pays du G20, écrit le CCEE. Qui a noté comme un "signe fort, encourageant" la suppression du visa en provenance d'Afrique du Sud (effective depuis mars). Mais qui a été refroidi par la réponse du ministre de l'Intérieur à Jacqueline Farreyrol, en novembre dernier : "Vous demandez d'étendre cette dispense aux ressortissants chinois et indiens. Je n'y suis pas favorable : l'absence de risque migratoire n'est pas avérée." "Si l'Union Européenne, la

France, l'Inde, la Suisse, le 1 Maurice, l'Australie, la Jamaïque et d'autres l'ont fait ou se proposent faire, pourquoi pas La Réunion ?", tienne alors le CCEE. Parmi les thèmes abordés, le CCEE note l'absence de "considérer le marché comme un marché prioritaire ou le moins complémentaire" en créant une agence spécifique". Le "tourisme" mérite aussi davantage d'attention notamment "les camping-jeun-camping à la ferme, l'accueil dans les milles..." qui, à la longue, donne des habitudes touristiques.

UNE COMMUNICATION "FLU" SUR LA DESTINATION RÉU

Au cours des entretiens, les intervenants ont pointé du doigt la difficulté qu'à La Réunion à se positionner comme une "marque", le manque de bergements classés, le faible poids des tour-opérateurs, la communication "floue" sur une destination qui cherche... Mais aussi, bien entendu le coût du billet d'avion qui, même son impact semble relatif, reste problématique souvent citée. Présentant des compagnies aériennes à rappeler que "la distance a un (45 % du coût total d'un vol)", et "l'obligation de service public est une contrainte, car elle freine la concurrence". Les prix sont donc "bas coût tenu de la distance". Des arguments n'aident pas à mettre de l'ordre, le bazar...

David Chass

(1) À partir d'entretiens avec une dizaine de professionnels, instituteur décideurs...

« Le "tourisme social" mérite aussi davantage d'attention, notamment "les camping-jeunes, le camping à la ferme, l'accueil dans les familles..." qui, à la longue, donneront des habitudes touristiques. »

Liste des publications du CCEE de La Réunion

- 1982** : Assises de la culture _ Mars – Avril 1982
- 1985-1986** : Brochure sur L'Inde et La Réunion dans le cadre de l'exposition
: Rapport : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion
: Actes du colloque international « Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion »
: Édition du double numéro 107 et 108 de la revue « Action poétique » : FON N'KÉZER La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française
- 1988** : Revue sur les « Figures de la littérature réunionnaise contemporaine »
- 1989** : Ouvrage « Bourbon des origines à 1848 » dans le cadre de l'exposition « De la Servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848 »
- 1990** : Ouvrage sur « Histoire abrégée de l'Enseignement à La Réunion »
: Édition d'une plaquette dans le cadre de l'exposition sur La révolution à La Réunion de 1789 à 1803
: Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion
: Colloque éducation personnalité responsabilité (voir le doc pr mettre le bon intitulé)
- 1992** : Rapport : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion
: Vidéogramme Vert mascaline sur les plantes endémiques de La Réunion
- 1993** : Commission transversale « Données psychosociales et contenu des programmes »
- 1994-1995** : Rapport : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?
- 1995** : Vidéogramme Mensonge de l'ibis sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion
- 1996** : Actes et avis du CCEE sur colloque Mobilité, culture et développement
: Vidéogramme sur Le peuplement des Mascareignes
: Ouvrage « Eléments de réflexion sur la synthèse de vie des enfants à la Réunion et proposition concrètes (Juillet 1996)
- 1996-1997** : Rapport sur le Paysage audiovisuel à La Réunion
- 1997** : Édition du livret « La problématique du développement culturel à La Réunion » de la collection Esquisses
: Édition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée Bat'karé en forêt
- 1998** : Rapport sur l'état de la coopération régionale.
: Édition du livret « La problématique de l'éducation à La Réunion » de la collection Esquisses
- 2000** : Rapport sur le Socio-éducatif à La Réunion.
: Rapport sur Coopération régionale : la situation associative à Madagascar
: 1^{ère} rencontre de la fédération com de l'océan Indien (Coop régionale)
: Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe (pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)

- : Acte des rencontres de la culture _ 29 et 30 septembre 2000 – Horion culturel « Le Pari de la Réunion »
- 2001** : Rapport Pour une école sans drogue
- : Édition d'un répertoire sur Réflexion sur la coopération régionale associative
- : Actes du Forum Territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'Océan Indien ?
- : Actes des XI^{èmes} RILC
- : Édition du livret « La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion » de la collection Esquisses
- 2002** : Synthèse sur Table ronde sur l'Éducation populaire, les élus : construire ensemble
- : Rapport sur Le paysage audiovisuel réunionnais
- : Documents et synthèse des Assises du Sport à La Réunion, atelier « Sport et Tourisme »
- 2003** : Actes du colloque « Lanvironman, alon mèt ansanm »
- 2004** : Rapport sur l'étude « Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion (sur l'état des lieux, les enjeux et perspectives en matière de développement durable)
- 2005** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2004
- : Rapport « Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion »
- : Actes du colloque inter-CCEE 2003
- : Journal de la coordination de la semaine créole
- 2006** : Co-édition d'un dossier culturel « La kaz créole de La Réunion » avec Lofis la lang kréol La Réunion et l'association Tikouti
- 2007** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2005-2006
- 2008** : Étude sur « La place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion »
- : Édition d'une plaquette « Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel »
- 2009** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2007-2008
- : Actes de la Journée mondiale de la philosophie 2008
- 2010** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2009
- 2011** : Recueil LanKRéol 2010
- : Actes du colloque inter-CCEE 2010
- : Étude sur le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion
- : Rapport sur le Service public de l'audiovisuel à La Réunion
- 2012** : Recueil LanKRéol 2011
- 2013** : Recueil LanKRéol 2012
- : Étude sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnaises
- : Actes du colloque sur l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire
- : Rapport sur le tourisme à La Réunion

TABLE DES SIGLES

- ADEME	: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH	: Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AGESCA	: Association de gestion des centres de santé de Grenoble
- AMDR	: Association des maires de La Réunion
- ANLCI	: Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS	: Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED	: Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP	: Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARFAMHP	: Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- ARVISE	: Association régionale pour la valorisation des initiatives socio-économiques
- AVEC	: Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CAF	: Caisse d'allocations familiales
- CCAS	: Centre communal d'action sociale
- CCIR	: Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CEVOI	: Centre d'études du vivant de l'océan Indien
- CEVU	: Conseil des études et de la vie universitaire
- CINOR	: Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST	: Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE	: Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CIVIS	: Communauté intercommunale des villes solidaires
- CPRDFP	: Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- CRAJEP	: Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP	: Centre régional de documentation pédagogique
- CRES	: Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CROS	: Comité régional olympique sportif
- CROMS	: Comité régional des offices municipaux des sports
- DEFIT	: Association de défense des professionnels indépendants du tourisme
- DIECCTE	: Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIREN	: Direction régionale de l'environnement
- DTEFP	: Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- ESPE	: École supérieure du professorat et de l'éducation
- FCPE	: Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP	: Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- IRT	: Île de La Réunion tourisme
- JPA	: Jeunesse au plein air
- LE-FOL	: Ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres laïques de La Réunion
- OTI	: Office du tourisme intercommunal de l'est
- PARLER	: Parler apprendre réfléchir lire ensemble pour réussir

- PMI : Protection maternelle infantile
- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- SYPRAL : Syndicat professionnel des activités de loisir
- SNAV : Syndicat national des agents de voyage
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TFUE : Traité de fonctionnement de l'union européenne
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCOI : Université de la communication de l'océan indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- UHR : Union des hôteliers de La Réunion
- UMIH : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
- UNCCAS : Union nationale des centres communaux d'action sociale
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré